



FETE DE YENNAYER :

# La journée du dimanche 12 janvier 2025 chômée et payée

page 3

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Jeudi 09 Janvier 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

LARBAOUI PRESIDE UNE REUNION DU GOUVERNEMENT :

*Actualité*

## Examen de décrets exécutifs des lois relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme



Le président  
de la République reçoit  
le représentant  
personnel de l'Emir  
de l'Etat du Qatar **2**



page 2

ALGERIE-CONGO:  
Attaf fait part  
de la volonté  
des deux pays  
de consolider  
la coopération  
bilatérale **2**

COMMERCE:  
Mesures  
proactives pour  
éviter toute éventuelle  
fluctuation  
sur les marchés  
pendant  
le Ramadhan **3**

REVUE EL DJEÏCH :

## 2025 sera l'année de la poursuite de la marche

p3

# LARBAOUI PRESIDE UNE REUNION DU GOUVERNEMENT : Examen de décrets exécutifs des lois relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets exécutifs des lois relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette démarche du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts pour développer l'efficacité du système national de lutte contre ces deux fléaux. Au cours de cette réunion, le gouvernement a également examiné le projet d'un décret exécutif modifiant le décret 153-18 du 04 juin 2018 relatif à la concession des biens de l'Etat gérés par les OPGI : « Cette mesure vise à améliorer les démarches administratives et apporter plus de flexibilité » souligne la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre du programme initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la sécurité hydrique, deux rapports concernant l'avancement des travaux au niveau de 05 nouvelles stations de dessalement ont été présentés lors de cette réunion : « Ces infrastructures seront mises en service au cours des prochaines semaines » ajoute la même source, qui précise également que le gouvernement a examiné l'avancement des travaux du barrage de Souk Tlalta dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



ALGERIE-CONGO:

## Attaf fait part de la volonté des deux pays de consolider la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, de la volonté de l'Algérie et du Cameroun de consolider la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique, tout en identifiant un certain nombre de secteurs prioritaires. "J'ai eu l'insigne honneur et le privilège de remettre une

lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune adressée à son frère, le président Paul Biya qui a instruit le ministre d'Etat, Secrétaire général de la présidence de la République camerounaise de recevoir en son nom cette lettre. Je ne crois pas divulguer la teneur de la lettre en disant que celle-ci se rapporte essentiellement aux voies et moyens de consolidation de notre relation bilatérale", a déclaré le mi-

nistre dans une déclaration à la presse. Attaf a estimé que la relation qui lie les deux pays "a besoin d'une nouvelle dynamique, d'une substance plus grande, et la visite de mon frère le ministre des Affaires étrangères camerounais à Alger et mon séjour aujourd'hui à Yaoundé ont précisément pour objectif, avec la bénédiction de nos deux chefs d'Etat, de procéder à une relance de cette coopération dans toutes ses di-

mensions". La relance souhaitée par les deux Etats passe par "l'actualisation, et la modernisation de son encadrement juridique (et) de son encadrement institutionnel, avec l'identification de priorités qui permettent une interaction algéro-camerounaise réaliste, pragmatique et ambitieuse", a-t-il précisé. Il est également question, note-t-il, de faciliter "la mise en contact de nos opérateurs économiques".

AVANT-PROJETS DE LOI SUR LA COMMUNE ET LA WILAYA :

## Goudjil reçoit le rapport final

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, hier, le rapport final des membres du groupe de travail chargé d'examiner les deux avant-projets de loi relatifs à la commune et à la wilaya. Ce rapport a été remis par Ahmed Fouad Kharchi, coordinateur du groupe et vice-président du Conseil de la nation, en présence des autres

membres du groupe de travail. Cette remise constitue ainsi une étape significative dans le processus législatif en cours, visant à réviser le cadre législatif des collectivités locales. Un domaine qui, il faut le souligner, demeure crucial pour renforcer la décentralisation et améliorer la gouvernance locale, des priorités essentielles

dans le contexte politique actuel. Le groupe de travail a mené un examen minutieux des deux projets de loi, dont l'objectif est de réviser le système des collectivités locales. Il convient de rappeler que ces projets ont été élaborés dans le but d'optimiser la gestion des affaires locales, en tenant compte des nouvelles exigences de gouvernance et des at-

tentes grandissantes des citoyens. En effet, les réformes proposées visent à redéfinir le rôle des communes et des wilayas dans le développement économique, social et local du pays, notamment dans un contexte où la décentralisation représente un enjeu majeur pour la gestion des ressources publiques et la croissance durable.

## Une délégation du RND reçue à la présidence

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation du Rassemblement national démocratique (RND), conduite par son secrétaire général, M. Mustapha Yahy. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République, chargé de

la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd. Au sortir de l'audience, M. Yahy a déclaré que «la famille du RND a été honorée d'être reçue en audience par le président de la République et cela a été une nouvelle occasion pour percevoir cette volonté ferme et sincère dans l'action du chef de l'Etat pour une Algérie forte de sa souveraineté indiscutable,

surtout que nous vivons, ces jours-ci, des tentatives désespérées d'ingérence dans le travail d'institutions juridictionnelles constitutionnelles algériennes». «C'était aussi une occasion d'écouter le Président et de partager avec lui quelques données sur les développements nationaux et internationaux», a encore indiqué le SG du RND. Parmi les dossiers les plus im-

portants évoqués, précise M. Yahy, «le projet de loi à venir sur les partis, ainsi que le projet de loi qui suivra portant sur les élections», ajoutant : «Nous avons aussi abordé le dialogue national. Il y aura donc des discussions sous forme de dossiers qui seront envoyés aux partis, lesquels y répondront, puis elles se concluront probablement par une conférence ou

quelque chose de similaire.» Le secrétaire général du RND a souligné que les projets de codes communal et de wilaya ont également été abordés, faisant part, dans ce contexte, de «la volonté de mener à son terme le mandat des Assemblées locales et nationale, et de ne pas organiser d'élections anticipées». C'est «l'une des revendications du RND», a-t-il affirmé.

### Le président de la République reçoit le représentant personnel de l'Emir de l'Etat du Qatar

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, son Altesse cheikh Jassim Bin Hamad Al-Thani, représentant personnel de l'Emir de l'Etat du Qatar, indique un communiqué de la Présidence de la République.

### En qualité d'envoyé spécial du Président de la République, Attaf arrive en République du Congo

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi soir à Brazzaville (République du Congo), pour une visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit "dans le cadre des traditions de la communication régulière entre les deux dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère, le Président Denis Sassou N'Guesso", et traduit leur "attachement à consolider les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, et à renforcer leurs contributions dans l'action africaine commune pour relever les défis actuels au niveau continental", précise le communiqué.

### Attaf s'entretient à Yaoundé avec le ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu mardi à Yaoundé avec le ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun, M. Ferdinand Ngoh Ngoh, dans le cadre de sa visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été "une occasion de passer en revue les différents aspects des relations de fraternité, de coopération et de solidarité unissant l'Algérie et le Cameroun, et d'évoquer les moyens de les hisser à de larges perspectives, conformément aux hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère le Président Paul Biya, visant à insuffler une dynamique accrue au partenariat entre les deux pays frères", a précisé le communiqué.

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès des Iles Salomon

Le gouvernement des Iles Salomon a donné son agrément à la nomination de M. Nor-Eddine Benfreha en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Iles Salomon avec résidence à Canberra, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines dans un communiqué.

**ED-DIWAN**

Quotidien National  
d'Informations  
Edité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: eldjazairdoc.com  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email :  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

COMMERCE:

## Mesures proactives pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a annoncé, mardi à Alger, la prise de mesures proactives, en coordination avec d'autres secteurs, pour éviter toute éventuelle fluctuation sur les marchés pendant le prochain mois de Ramadhan."

Dans le but d'assurer la stabilité du marché national et son approvisionnement en divers produits de consommation, alimentaires et agricoles, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le ministère a tracé un programme proactif prévoyant des mesures préventives pour éviter toute éventuelle fluctuation, en associant les secteurs de production représentés essentiellement par l'agriculture, l'industrie, ainsi que les secteurs de l'intérieur et des collectivités locales et du Commerce extérieur, en sus des associations professionnelles et des représentants des différentes filières productives", a précisé M. Zitouni dans une allocution lue en son nom par le directeur général par intérim de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, lors d'une journée d'information consacrée à la loi de Finances 2025. A ce propos, le ministre a salué "les efforts consentis par les comités locaux conjoints pour suivre quotidiennement la situation des marchés à l'échelle nationale et proposer les mesures nécessaires, en intervenant si besoin est, sous la supervision directe des walis, qui ont souligné, lors de la récente rencontre avec le Gouvernement, l'importance d'activer les cellules de veille locales en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché". Zitouni a également appelé à "redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité de la production locale, des chaînes d'approvisionnement et de distribution, et encourager la communauté d'affaires et l'innovation, en concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier aux questions de sécurité alimentaire étant liée à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à la promotion de la production locale et à l'approvisionnement régulier et équilibré du marché national". Evoquant, par ailleurs, le recensement économique des produits nationaux confié à la CACI, le ministre a affirmé que ce recensement, prévu prochainement, contribuerait à



une meilleure compréhension des dynamiques de l'économie nationale et permettra l'élaboration de politiques publiques plus efficaces, en présentant une vision pertinente sur le processus de croissance en Algérie". Dans une allocution prononcée lors de cette journée organisée par la CACI, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a estimé que la loi de finances 2025 "a cerné l'ensemble des problématiques et défis majeurs auxquels est confrontée l'économie nationale", soulignant que "sa mise en œuvre nécessite une coordination entre les différents secteurs en conjuguant tous les efforts pour parvenir aux objectifs escomptés, et atteindre le plus haut niveau de performance". A cette occasion, M. Faïd a présenté une batterie de mesures et d'incitations contenues dans la loi de finances 2025, lesquelles inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat sur le plan socioéconomique, notamment celles relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat et la préservation du cadre de vie des citoyens, et à la mobilisation de ressources fiscales supplémentaires en fonction de la capacité de contribution de chaque contribuable, sans pour autant augmenter la pression fiscale. A cela s'ajoutent, poursuit-il, les mesures

visant à encourager l'utilisation des moyens de paiement électronique et scriptural en vue de réduire la circulation fiduciaire en matière de transactions économiques.

### Plus de 11.700 projets d'investissement enregistrés

A cette occasion, les représentants de la Direction générale des impôts (DGI), la Direction Générale du Budget (DGB) Direction générale des Douanes (DGD), la Direction générale du Domaine national, et la Banque d'Algérie (BA), ont présenté nombre d'interventions, pour expliquer les différentes mesures prévues dans la loi de finances 2025. De son côté, la représentante de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a révélé dans un exposé présenté à cette occasion que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 11.700 projets d'investissement, jusqu'à la fin du mois de décembre écoulé, dont 218 investissements étrangers. Ces projets d'investissement sont à même de créer plus de 284.900 emplois une fois concrétisés, selon l'intervenante qui a indiqué que le secteur de l'Industrie se taillait la part du lion avec un taux dépassant 38%, suivi les secteurs des Transports et des Tra-

vaux publics avec 20 %. En ce qui concerne la répartition géographique, 27% des projets sont prévus dans les Hauts-Plateaux contre 21% dans les wilayas du sud, contribuant ainsi la réalisation d'un développement territorial équilibré, a-t-elle précisé. Pour sa part, le représentant du Conseil du Renouveau algérien (CREA), Djamel Guidoum, s'est félicité dans son intervention des mesures contenues dans la loi de finances 2025, visant à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et à encourager l'investissement local. A son tour, le président de la CACI, Kamel Hammi, a souligné l'importance de cette journée d'information, affirmant que la tenue de ce genre de rencontres permet aux opérateurs économiques de mieux comprendre la teneur des mesures et des avantages de ce texte de loi, en vue de protéger le produit national et à le rendre plus compétitif. Ont assisté aux activités de cette journée, le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, des cadres des ministères des Finances et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, des représentants d'Organisations professionnelles ainsi que des responsables d'entreprises économiques. **Allal.B**

REVUE EL DJEÏCH :

## 2025 sera l'année de la poursuite de la marche pour relever les défis

L'année 2025 sera pour l'Algérie celle de la poursuite de la marche en avant, tout en ayant conscience de l'ampleur des défis à relever et des menaces auxquelles elle doit faire face pour contrecarrer les plans des ennemis du pays, a affirmé la revue El Djeïch dans son numéro du mois de janvier. "L'année 2024 a vu notre pays enregistrer des progrès significatifs sur la voie du renforcement du projet de renaissance nationale, qui s'est concrétisé sur le terrain par des réalisations sans précédent, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Elle laisse place à une nouvelle année 2025 qui, autant

nous l'accueillons avec l'espoir, l'ambition et la volonté de poursuivre la marche en avant avec force et détermination, autant nous devons avoir conscience de l'ampleur des défis que nous avons à relever et des menaces auxquelles nous devons faire face pour contrecarrer tous les plans des ennemis de l'Algérie et leurs vaines et désespérées tentatives de la cibler", a souligné la publication dans son éditorial. Sous le titre "Déterminés à mener à terme le projet national", la revue souligne que ces ennemis sont "incommodés" par "les mutations opérées ces dernières années et qui ont conduit vers le

parachèvement du processus d'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse, une Algérie prospère, pionnière et acteur incontournable dans son environnement régional et international, ferme sur ses principes et ses positions honorables, souveraine dans ses décisions, forte de son peuple et de ses institutions et sûre, grâce à son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale". "Il s'agit d'une Algérie qui rejette toute provocation, chantage, tutelle ou soumission à toute partie, quelle que soit sa puissance", a réaffirmé l'éditorial.

## La DGSN ouvre un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé dans les corps de la santé publique et vétérinaire. Les personnes désirant participer au concours peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation et prendre connaissance des conditions de recrutement sur le site électronique et les plateformes numériques de la police algérienne, a précisé la DGSN. Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau des services locaux des ressources humaines dans les wilayas concernées par l'opération de recrutement, selon la même source.

FETE DE YENNAYER :

## La journée du dimanche 12 janvier 2025 chômée et payée

La journée du dimanche 12 janvier 2025, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 12 janvier 2025, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

## 5 morts et 190 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile. La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Batna, Bouira, Constantine, Médéa, M'Sila, Oran et El-Bayadh. Par ailleurs, les mêmes secours sont intervenus pour l'extinction de cinq (5) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Tipaza, Tébessa, M'Sila et Oran, note le communiqué.

## La 7ème édition du Salon international de l'agriculture d'Oran à partir du 29 janvier

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro) se tiendra du 29 janvier au 1er février prochain au Centre des Conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran (CCO), avec la participation de 60 exposants, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs. Cette édition du salon, organisée

par l'agence "Xposium-Event", verra la participation de 60 opérateurs économiques spécialisés dans l'agriculture du pays, ainsi que de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye, l'Egypte, l'Espagne, le Sénégal, a indiqué à l'APS le commissaire du salon, Bedkane Omar. L'événement, placé sous le

slogan "Pour une agriculture efficace et efficiente", verra également la participation des organismes de soutien à l'investissement agricole et au crédit agricole, ainsi que des entreprises spécialisées dans le secteur de l'agriculture, l'élevage, les équipements agricoles, les semences, la culture de plants d'ar-

bres fruitiers, ainsi que dans les engrais et le traitement des sols, outre celles spécialisées dans les techniques d'irrigation agricole, a fait savoir la même source. Par ailleurs, des conférences sont programmées, lors de cet événement économique, autour de quatre principaux axes : "L'agriculture et les chan-

gements climatiques", "Investissement et organisation dans les filières agricoles", "Valorisation du patrimoine génétique local (races ovines et bovines)", "Aquaculture intégrée à l'agriculture dans l'Ouest du pays" et "Qualité et promotion des produits agricoles et alimentaires", a-t-on précisé.

# AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT (AAPI): Plus de 11.780 projets enregistrés fin 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à la fin de l'année 2024, plus de 11.780 projets d'investissement au niveau national, pour un montant total dépassant les 4.730 milliards de DA, a indiqué, mardi à Oran, le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache.

Le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets "Uniques de l'agence, jusqu'au 31 décembre dernier, s'élève à 11.788 projets, pour un montant total excédant les 4.730 milliards de DA, avec l'engagement de créer 285.000 emplois", a précisé M. Rekkache, lors d'une journée d'études intitulée "La télévision algérienne, un accompagnateur du développement et de l'investissement, et une plateforme pour la promotion du produit national", organisée par l'Établissement Public de Télévision Algérienne. Parmi ces projets enregistrés, 218 sont liés à des investissements étrangers (82 investissements directs étrangers (IDE) et 136 en partenariat), a fait savoir le même responsable. Il a souligné que ce nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence est "une preuve tangible du retour de la confiance chez les investisseurs et les porteurs de projets", en plus des milliers de manifestations d'intérêt d'investisseurs locaux et étrangers. "L'agence œuvre à fournir les conditions idoines pour concrétiser ces projets, notamment en matière de disponibilités foncières nécessaires", a indiqué M. Rekkache, relevant que "ces statistiques marquent le début de la récolte des fruits des réformes". Et d'ajouter : "le rythme s'accéléra pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir 20.000 projets d'investissement dans les cinq prochaines années". Evoquant les réformes profondes du système d'investissement instaurées par le Président de la République, M. Rekkache a indiqué qu'elles visent essentiellement à améliorer le climat



d'investissement et à instaurer la confiance chez les opérateurs économiques, favorisant ainsi la croissance économique et réalisant les objectifs de développement économique et social. Ces réformes reposent sur trois principaux piliers : la clarté et la stabilité des législations, associées à un système institutionnel efficace et cohérent. La simplification et la facilitation des procédures permettent des services de qualité aux investisseurs dans un cadre de transparence et d'égalité de traitement, renforçant leur confiance et leur satisfaction, en plus de l'harmonisation de la politique de promotion de l'investissement avec les orienta-

tions stratégiques de l'Etat. Il a précisé qu'une transition vers la deuxième phase de la mise en œuvre de ces réformes est déjà en cours, soulignant dans ce sens que "des instructions nécessaires ont été données par le Président de la République pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI, avec un maximum de terrains aménagés, afin de répondre à la demande croissante, tout en actualisant et adaptant périodiquement les textes réglementaires aux évolutions économiques, pour répondre aux exigences de chaque étape". M. Rekkache a également évoqué le travail en cours pour faire du guichet unique une véritable pla-

teforme où l'investisseur peut obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet, conformément aux directives du Président de la République. "Nous offrons également des services de financement, un facteur-clé de l'investissement, en ouvrant des guichets pour les banques et les institutions financières, ainsi que des services de notariat, de création d'entreprises, entre autres". Il a ajouté que les permis de construire et d'exploitation "seront délivrés exclusivement au niveau du guichet unique de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement dans les semaines à venir". **Allal.B**

## BOURSE D'ALGER: Les dividendes annuels liés aux actions de la BDL seront de 13% (Dg)

La souscription dans le capital de la Banque de développement local (BDL) via l'achat d'actions cotées sur la Bourse d'Alger constitue une opportunité spéciale, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de la banque publique, Youcef Lalmas, ajoutant que les actionnaires devront bénéficier de dividendes annuels de l'ordre de 13%. Lalmas s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de la Commission d'organisation des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, et le Directeur de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, le représentant du Centre des techniques d'information et de communication, Mohamed Akram Chikhi, en présence notamment du délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaid. Lalmas a expliqué à ce propos que les participants dans l'opération d'augmentation du capital de la BDL, de 103,2 milliards (mds) de Da à 147,04 mds Da, à travers la souscription générale à la Bourse, bénéficieront "d'une garantie financière et un dividende important atteignant les 13%". Les souscripteurs bénéficieront aussi de 4,75% des

benefices de la banques pour 2024 même si l'opération est effectuée en 2025, selon le premier responsable de la BDL qui affirme que "ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans". Il a également noté que le prix de l'action a été fixé à 1.400 Da, soit moins que sa valeur réelle qui est de 1546,39 Da, précisant que les investisseurs lors de cette opération vont bénéficier d'une réduction exceptionnelle de 146,39 Da pour chaque action. Dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la BDL via la Bourse, il sera procédé au lancement d'une offre publique qui va durer un mois à compter du 20 janvier pour la vente de 44,2 millions de nouvelles actions, représentant 30% du capital. Cette opération vise à mobiliser un montant de 61,88 milliards de Da destiné à augmenter le capital de la banque publique et 17,86 Mds Da comme prime d'émission, ajoute-t-il, relevant que cette offre concerne "toutes les catégories: particulier, entreprises, investisseurs institutionnels" et qui sera disponible au niveau de toutes les agences commerciales de la BDL, ou via les intermédiaires en opération de Bourse (représentés par cinq banques publiques ainsi que par

Tell Market et Invest Market). Les actions proposées à la souscription s'élèvent à 17,68 millions de titres réservés aux investisseurs particuliers algériens, 13,26 millions d'actions pour les investisseurs institutionnels ainsi que 13,26 millions d'actions pour les personnes morales (sociétés). Pour M. Lalmas, c'est un pas qui constitue "un tournant décisif" pour la banque et dont le but est de lui permettre "d'apporter une réelle valeur ajoutée pour l'économie nationale et de conforter sa capacité à s'adapter aux exigences du marché" car une telle opération "permettra à la banque de renforcer sa capacité à financer de nouveaux projets bénéfiques pour l'économie du pays". Pour sa part, M. Benmouhoub, a affirmé lors de la conférence de presse que l'entrée de la BDL à la Bourse est "un grand projet d'investissement qui va transformer l'image de la banque et améliorer sa gouvernance, notamment dans le domaine de la digitalisation des transactions bancaires". L'ouverture du capital de la banque, a-t-il ajouté, constitue "un signal fort" de la part des pouvoirs publics pour donner un nouveau souffle à la bourse d'Alger, affirmant que cette dernière connaît un engouement "notable" lui permettant de devenir

"un outil efficace de financement de l'économie nationale". Cette opération sera suivie d'actions similaires en 2025 avec l'introduction de l'opérateur public de téléphonie mobile "Djezzy" au cours du premier semestre, les émissions obligataires de Tosyali et l'Algerian leasing company (ALC), et l'introduction de la startup "Moustachir" prévue en janvier. De son côté, le président de la Cosob a relevé que l'ouverture du capital de la BDL permettra d'augmenter la capitalisation de la Bourse d'Alger à environ 700 mds Da. Il a ajouté à ce propos que la Bourse d'Alger évolue de manière "rapide", conformément aux prévisions des pouvoirs publics, après avoir multiplié sa capitalisation par sept avec l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA) début 2024, un niveau appelé à être dépassé avec l'introduction de "Djezzy". Le Conseil de participations de l'Etat (CPE) avait donné son accord, le 4 décembre dernier, à l'ouverture partielle du capital de la BDL de 30% en vue de son introduction à la Bourse d'Alger. La Cosob avait apposé, pour sa part, son visa sur la note d'information relative à l'offre publique de vente lors de sa réunion fin décembre dernier.

## La consommation de gasoil (diesel) a atteint 10,10 millions de tonnes

Dans les détails, le président de l'AHR a expliqué que la consommation de gasoil (diesel) a atteint 10,10 millions de tonnes durant la même période, enregistrant une augmentation de 6,4% par rapport aux 9,5 millions de tonnes enregistrées en 2023. Quant à la consommation de gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc), elle a augmenté de 4,3%, dépassant 1,66 million de tonnes à fin novembre 2023. Idem pour la consommation de l'essence qui a enregistré une hausse de 5,6%, atteignant 3,26 millions de tonnes par rapport à 3,08 millions de tonnes l'année dernière. La consommation du kérosène a atteint 610000 tonnes, contre 580000 tonnes en 2023, enregistrant une augmentation de 6,8%, alors que la consommation du carburant maritime s'est élevée à 330000 tonnes, marquant une hausse de 8% par rapport aux 300000 tonnes de l'année précédente. Le président de l'AHR a appelé à rationaliser la consommation de carburant, afin d'économiser les ressources pétrolières et gazières du pays et de les orienter vers les marchés extérieurs, ce qui profitera à l'économie nationale.

## Ouverture du Salon international des équipements et services pour la restauration et l'hôtellerie



La 17e édition du Salon international des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités (HORECA Expo 2025), s'est ouverte, lundi, au Palais des expositions "Pins maritimes" (Alger). Lors de ce Salon international auquel prennent part quelque 100 exposants venant de plusieurs pays, dont la Turquie, France et Portugal, la production locale d'équipements de cuisine et de matériel pour les professionnels du secteur sera au rendez-vous. Le Salon met également en lumière la contribution des start-up, qui se sont distinguées dans les domaines du design, de la décoration, de la technologie et de la numérisation destinées au secteur hôtelier. Au cours des quatre jours de cette manifestation, des experts en la matière animeront des conférences sur différents thèmes, à l'instar de "La cyber-sécurité et l'hospitalité", de "L'excellence dans le service hôtelier", outre "Les solutions numériques et la gestion des commandes en ligne pour les restaurants".

# STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'EL TARF : Début de la production le 7 février prochain

La production d'eau potable provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouch, dans la commune de Berrihane (El Tarf) débutera "le 7 février prochain", a déclaré, mardi à El Tarf, le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi.

Dès le début du mois prochain, 60.000 m<sup>3</sup> d'eau dessalée seront quotidiennement produits dans cette station qui atteindra une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour lors de la phase finale le 14 mars 2025", a souligné M. Hachichi dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de cette station de dessalement située à Koudiat Eddraouch, à 20 km à l'ouest d'El Tarf, et où le d'avancement des travaux a atteint les 92%. Le P-d.g. de Sonatrach a salué les efforts des différentes entreprises et organismes ayant participé à la réalisation de ce projet "important et stratégique" et à son achèvement "quasi-total" dans de brefs délais, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Hachichi a noté que cette visite à Koudiat Eddraouch "intervient après la mise en service, le 31 décembre 2024, de la centrale électrique alimentant le projet et le démarrage des essais techniques le 1er janvier 2025". Le même responsable a rappelé l'engagement de Sonatrach à réaliser les cinq stations de dessalement d'eau de mer relevant d'un programme d'urgence décidé par le président de la République pour approvisionner les populations en eau potable "dans les délais et selon les normes internationales". "Nous sommes très satisfaits de l'avancement des travaux, d'autant que ces projets sont réalisés par des mains 100% algériennes", a-t-il encore indiqué, soulignant que ces installations "entreront dans la phase des premiers essais de débit de l'eau avant la fin du mois janvier et seront en service avant le mois sacré de Ramadhan". Le P-d.g. de Sonatrach a également révélé que le groupe qu'il dirige s'est vu confier la réalisation de six (6) autres stations de dessalement d'eau de



mer, dont les travaux seront entamés aussitôt après l'achèvement et la mise en service des 5 stations en phase d'achèvement sur la bande côtière algérienne. Le projet de station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf, inscrit dans le cadre du plan d'urgence décidé par le président de la République pour les wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Guelma et une partie de la wilaya de Skikda, couvre une superficie de 11 hectares et dispose d'une capacité de production estimée à 300.000 m<sup>3</sup>/jour, selon les explications techniques fournies sur le site. La station, en cours de réalisation par la société Algerian Energy Company (AEC), filiale de Sonatrach, alimentera en eau potable plus de 20 communes de la wilaya d'El Tarf avec un volume de 80.000 m<sup>3</sup>/jour, ce qui éli-

minera définitivement les perturbations en matière d'alimentation en eau dont souffrent de nombreuses régions de cette wilaya frontalière. Un quota quotidien de 160.000 m<sup>3</sup> sera attribué à la wilaya d'Annaba, tandis que Guelma bénéficiera de 40.000 m<sup>3</sup>/jour et Skikda de 20.000 m<sup>3</sup>/jour, a-t-on précisé. L'exploitation de cette usine de dessalement permettra, en outre, de diriger les autres ressources en eau destinées auparavant à ces wilayas pour l'eau potable, afin de renforcer l'irrigation agricole et d'étendre les zones irriguées afin d'augmenter la production agricole, de contribuer à la création de richesses et d'emplois, et de donner une valeur ajoutée à un secteur qui constitue l'une des perspectives de développement économique national, a-t-on expliqué.

## MOSTAGANEM : Arkab reçoit des députés de l'APN de la wilaya

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge des préoccupations en lien avec le secteur, indique le communiqué. La rencontre à laquelle ont participé les députés Bouchama Abdallah, Khachaa Ismail, Hammou Mohamed, Benhamou Cherif, Bekkaddour Benatia Belkacem et Sakras Mohamed, a porté sur "plusieurs questions, notamment le raccordement énergétique (électricité et gaz) des zones non raccordées, des zones rurales, des exploitations et des espaces agricoles, en sus de l'extension des réseaux électriques et la généralisation de l'énergie solaire dans les régions éloignées, selon le communiqué. La rencontre a également permis, ajoute le communiqué, "d'examiner la possibilité de transférer certaines lignes électriques très haute tension ainsi que le projet de réalisation d'une centrale électrique à Sonagther". A cette occa-

sion, des projets économiques et de développement à la wilaya de Mostaganem ont également été évoqués dont "le renforcement des projets et des activités d'investissement minières dans la wilaya, outre des questions liées à la l'installation de réservoirs de gaz butane dans les régions éloignées, au financement des équipes sportives et aux dossiers de recrutements dans les établissements du secteur". Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné l'engagement de son secteur ainsi que ses institutions à concrétiser et à parachever les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz dans la wilaya, relevant que "toutes les communes de la wilaya sont raccordées à l'électricité, en attendant le raccordement des autres régions, non encore raccordées, ainsi que de deux autres communes au gaz naturel". Concernant les exploitations agricoles, le ministre a précisé que, dans le cadre d'un programme urgent, "584 projets de raccordement à l'électricité ont été recensés, dont 572 ont été réalisés, tandis que huit (8) projets sont en cours finalisation en matière de démarches administratives et mise en service, et quatre

autres projets en cours de réalisation". S'agissant de l'avancement des travaux de la centrale électrique de Mostaganem, d'une capacité de production de plus de 1450 mégawatts, il a fait part de "l'entrée en service de cette centrale dans les prochains jours, laquelle renforcera les capacités de production d'électricité dans la wilaya et les wilayas voisines, contribuant ainsi à répondre aux besoins des populations, des agriculteurs, des investisseurs et des industriels", a ajouté la même source. A noter que le taux de couverture en électricité dans la wilaya a atteint 96 %, tandis que le taux de couverture en gaz naturel a atteint 60 %, selon le ministère. Evoquant l'investissement minier, M. Arkab a insisté "sur l'importance extrême accordée par son secteur au développement de l'activité minière et au renforcement de son rôle en tant que pilier essentiel pour accélérer le processus de diversification de l'économie nationale", soulignant que Mostaganem "est l'une des wilayas riches en ressources minières, notamment en bentonite qui se distingue par ses multiples utilisations dans différents secteurs".

ALGER :

## Installation de deux commissions chargées de suivre la concrétisation des projets des plans jaune et bleu

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, dimanche, l'installation de deux commissions chargées de suivre la concrétisation des projets des plans jaune et bleu au titre de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale", indique un communiqué des services de la wilaya. Les plans jaune et bleu s'inscrivent dans le cadre de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, présentée par M. Rabehi devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", rappelle la même source. L'installation de ces deux commissions chargées de suivre la concrétisation des projets du plan jaune pour le

transport et la mobilité dans la capitale et du plan bleu pour la modernisation de la façade maritime de Aïn Benian à Tamentfoust "intervient conformément aux conclusions des rencontres et des séances de travail consacrées aux projets de cette vision stratégique". La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des Secrétaires généraux des ministères des Transports et des Travaux publics et des Infrastructures de base, des Directeurs généraux des établissements publics relevant des deux secteurs, des membres de l'organe exécutif et des cadres de la wilaya, selon le communiqué, qui fait état de "la tenue de réunions périodiques et de l'organisation de sorties sur le terrain pour suivre l'avancement des projets".

ALGER:

## La télécabine d'Oued Koriche soumise à une inspection approfondie

La télécabine d'Oued Koriche, dans la wilaya d'Alger, fait actuellement l'objet d'une inspection "approfondie" et de travaux visant à garantir la sécurité des usagers, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué. "Ces opérations sont nécessaires pour se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité des transports", souligne l'ETAC ajoutant

que les travaux règlementaires en cours concernent en particulier les grands ouvrages de la ligne, avec l'utilisation de grues le long du parcours de la télécabine. Des communications officielles seront prochainement diffusées afin d'informer le public sur l'avancement des travaux et de la date prévue pour la remise en exploitation de la télécabine, conclut le communiqué.

ORAN :

## Session de formation des journalistes sur l'investissement et ses mécanismes



Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a annoncé, mardi à Oran, l'organisation prochaine d'une session de formation pour les journalistes sur l'investissement et ses mécanismes procéduraux et organisationnels, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion des investissements. Cette formation sera la première du genre pour les journalistes dans le domaine de l'investissement et des facilités offertes pour améliorer le climat des affaires, a précisé le ministre en marge de la journée d'étude intitulée "La télévision algérienne, accompagnateur du développement et de l'investissement, et plateforme pour la promotion du produit national", organisée par l'Etablissement public de télévision algérienne (EPTV). Selon M. Meziane, cette session de formation vise à faire connaître aux journalistes les différents mécanismes procéduraux et organisationnels régissant le secteur de l'investissement en Algérie, ainsi que les facilités accordées dans ce domaine. Cette initiative fait suite

à une formation sur le journalisme d'investigation, organisée fin 2024, par la haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en collaboration avec le ministère de la Communication, et à laquelle plusieurs journalistes ont participé. Il convient de rappeler que cette journée d'étude a vu la participation de plusieurs personnalités, dont le chargé de mission auprès de la Présidence de la République, Brahim Sadouk, des walis de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, le directeur général de l'Etablissement public de télévision, Mohamed Baghali, le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Ammar Bendjedda, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements, Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que des responsables d'entreprises économiques publiques et privées, des spécialistes en communication et publicité, et des experts économiques.

# Saihi rencontre les membres du bureau du Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a rencontré, mardi à Alger, les membres du bureau du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), présidé par le professeur Rachid Belhadj, indique un communiqué du ministère.

La même source précise que "M. Saihi a rencontré, mardi, les membres du bureau du SNECHU dans le cadre des séries de rencontres qu'il tient avec les partenaires sociaux, en plus de leurs réunions périodiques avec la commission centrale de dialogue avec les partenaires sociaux du ministère". Cette rencontre a constitué "une opportunité pour aborder des questions importantes concernant les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, écouter leurs propositions visant à améliorer le secteur de la santé, renforcer les conditions de travail des professionnels et garantir une carrière professionnelle répondant à leurs aspirations". Saihi a exprimé



"ses remerciements aux membres du bureau pour leurs contributions au développe-

ment du système de santé, ainsi que pour la clarté de leurs propositions sur les principales

questions du secteur et les moyens de les améliorer", selon la même source. **Widad.N**

## Le ministre de l'Education nationale rencontre son homologue mauritanienne à Doha

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a rencontré, mardi à Doha (Qatar), la ministre de l'Education et de la Réforme du système d'enseignement de la République islamique de Mauritanie, Houda Babah, avec laquelle il a évoqué les moyens de promouvoir la coopération dans le domaine éducatif au niveau des relations privilégiées entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue en marge de la participation de M. Sadaoui aux travaux de la 14e Conférence des ministres arabes de l'Education et de l'Enseignement, cette rencon-



tre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, précise le communiqué. Les deux parties

ont exploré "les moyens de renforcer et de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine éducatif au niveau

des relations privilégiées entre les deux pays". Le ministre a évoqué, à cette occasion, "la question de la formation et de l'autonomisation des enseignants, ainsi que le perfectionnement de leurs compétences et performances", soulignant à ce propos "le saut qualitatif réalisé par le secteur de l'éducation en Algérie". La partie mauritanienne "a, quant à elle, exprimé sa volonté de bénéficier de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants et le renforcement de leurs capacités", souligne la même source. **Souad.S**

## La campagne de vaccination antigrippale se poursuit jusqu'à la fin de la saison hivernale



La campagne de vaccination antigrippale se poursuit jusqu'à la fin de la saison hivernale et cible particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes, indique le ministère de la Santé dans un communiqué. "A l'effet de limiter la transmission et de diminuer le risque de complications de la grippe, le ministère de la Santé rappelle que la campagne de vaccination antigrippale 2024-2025 est toujours de rigueur,

jusqu'à la fin de la saison hivernale. Elle concerne tout particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques adultes et enfants, et les femmes enceintes", précise la même source. Le ministère souligne également que "le dispositif de surveillance de la grippe, mis en place à travers le réseau sentinelle national, est chargé de suivre la circulation des virus de la grippe saisonnière et qu'en raison des conditions météorologiques, une augmentation de la circulation des virus de la grippe est

attendue". En outre, le ministère insiste sur "l'importance des mesures d'hygiène pour limiter la propagation de la grippe, bien que la vaccination demeure la meilleure protection". Parmi ces mesures, il est recommandé de "limiter les contacts avec les personnes malades, se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou d'utiliser une solution hydroalcoolique, se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement et se moucher dans des mouchoirs en papier à usage unique". Par ailleurs, le ministère rappelle que "d'autres virus respiratoires circulent durant la saison hivernale, tels que le virus respiratoire syncytial (VRS) qui peut provoquer une bronchiolite ou une pneumonie, principalement chez les jeunes enfants". Concernant le virus HMPV (Métapneumovirus humain), identifié pour la première fois en 2001, il "affecte principalement les jeunes enfants et les personnes âgées, bien qu'aucun cas n'ait été détecté en Algérie", note le ministère, précisant que "tous les virus hivernaux peuvent présenter les mêmes symptômes incluant la fièvre, la toux, l'écoulement nasal et la respiration sifflante". "Les mesures préventives contribuent à réduire la propagation de ces virus et à protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables", conclut le communiqué.

## Publication des décrets exécutifs portant statuts particuliers des praticiens médicaux inspecteurs et des paramédicaux

Les décrets exécutifs portant statuts particuliers des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique ainsi que des corps des paramédicaux de santé publique, ont été publiés dans les derniers numéros du Journal officiel (JO). Ces décrets fixent « les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux et inspecteurs de santé publique, à savoir les médecins, pharmaciens et médecins dentistes inspecteurs de santé publique, la nomenclature y afférente, ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants », indique la même source.

**Une protection spéciale**  
Dans le chapitre des droits et obligations, il est stipulé que les fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique sont « astreints à exercer leurs activités de jour comme de nuit et même au-delà des heures légales de travail », et prêtent un serment « qui n'est pas renouvelé tant qu'il n'y a pas interruption définitive de la fonction ». Les concernés « bénéficient d'une protection spéciale à l'occasion et durant l'exercice de leurs fonctions », tout en étant tenus notamment d'effectuer leurs missions « en toute objectivité et d'observer l'obligation de réserve et d'observer, en toute circonstance, le secret professionnel ».

### Des dispositions applicables au corps des pharmaciens inspecteurs de santé publique

Les conditions et modalités de recrutement, de promotion et d'avancement sont, en outre, régies par le même statut particulier qui comporte, par ailleurs, les dispositions applicables au corps des pharmaciens inspecteurs de santé publique. Le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique est applicable aux médecins, pharmaciens et médecins dentistes généralistes de santé publique, à la nomenclature y afférente ainsi qu'aux conditions d'accès aux différents grades et emplois correspondants.

**Disponibilité permanente**  
Le statut particulier régissant les fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique stipule, entre autres, que ces derniers « sont astreints, dans le cadre des missions qui leur sont dévolues, à une disponibilité permanente, aux gardes réglementaires au sein des établissements de santé, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ». Il est à noter que le corps des fonctionnaires appartenant aux sages femmes de santé publique est régi par un statut particulier propre à eux, tandis qu'un autre réglemente la carrière des fonctionnaires appartenant au corps des personnels anesthésie de santé publique.

## Colère et sport intensif pourraient vous briser le cœur

Pour évacuer votre colère, choisissez plutôt un sport relaxant qu'une activité sportive intense... Vous diminuerez le risque de faire un infarctus. La colère comme toutes les émotions négatives nuisent à notre santé. Elles doublent le risque de faire un infarctus, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Circulation. Et si vous pensiez éloigner cette colère par une activité physique intense, sachez que cela triple la probabilité de subir une crise cardiaque ! Ce phénomène s'expliquerait par l'augmentation du rythme cardiaque et de la pression artérielle. Les chercheurs de l'université McMaster (Canada) ont analysé les données médicales de 12 400 malades victimes d'un infarctus du myocarde à travers 52 pays du monde des cinq continents du monde. Pour l'étude, les participants ont déclaré leur état émotionnel et s'ils avaient pratiqué une activité physique intense avant la crise cardiaque.

### Le cœur souffre de la colère et du sport intensif

Les conclusions de l'étude ont révélé que 14 % des volontaires avaient pratiqué une activité physique très intense une heure avant d'être touchés par un infarctus. Les chercheurs ont observé que 7,7 % des infarctus des patients étudiés étaient dus à une pratique sportive trop intensive, quand 8,5 % résultaient d'un excès de colère. Colère et sport intensif seraient en effet susceptibles de réduire la quantité de sang parvenant jusqu'au cœur. Cette association augmente le rythme cardiaque et pression artérielle. "Il ne s'agit que d'une étude observationnelle, qui ne peut prouver l'existence d'un lien de cause à effet. Malgré tout, la taille de l'échantillon laisse croire qu'il existe bel et bien une corrélation entre les fortes émotions, l'exercice physique et les crises cardiaques", concluent les chercheurs. Hors de question pour autant d'oublier les vertus du sport pour la santé au quotidien !

# Réception des membres de la Commission de la jeunesse et des sports de l'APN

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui et le ministre des Sports, Walid Sadi, ont reçu, mardi à Alger, des membres de la Commission de la jeunesse, des sports et des activités associatives de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué du ministère de la Jeunesse.

Soucieux du renforcement de la collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif, MM Hidaoui et Sadi ont reçu, dans le cadre de l'exercice du rôle de contrôle des députés sur l'action du Gouvernement, le président de la Commission de la jeunesse, des sports et des activités associatives de l'APN, Houdaifa Zeghouane, accompagné du vice-président de l'APN, Rachid Zine, et du membre de la commission, Ismail Brahimi", précise la même source. La rencontre a permis, aux membres de la Commission, de passer en revue les grandes lignes du programme d'action de la commission, et de présenter une série de propositions visant à renforcer l'efficacité des activités de la commission au profit des deux secteurs, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et assurer la pérennité de la coordination et de l'action commune entre la commission et les services des deux ministères", ajoute le communiqué.

Widad.N



## Clôture des éliminatoires internationales du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de clôture des éliminatoires internationales de la 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère. "M. Belmehti a présidé, en visioconférence depuis le siège du ministère, la cérémonie de clôture des éliminatoires internationales de la 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, et ce en coordination avec les représentations diplomatiques d'Algérie aux pays participants à ce concours", a précisé la



même source. "Ces éliminatoires constituent la première phase du concours international", rappelle le ministère, ajoutant que "l'Algérie accueillera les 20 candidats qualifiés des différents pays participants lors de la finale qui sera organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. Le concours sera clôturé "par la distinction des trois premiers lauréats lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la nuit de l'Isra et du Miraj (voyage nocturne et ascension du Prophète QSSSL), conclut le communiqué.

Souad.S

CNAS D'ALGER :

## Campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés



La Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), Agence d'Alger, lance une large campagne de sensibilisation à l'attention des employeurs pour effectuer la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2024) avant la fin du mois de janvier en cours, via un portail de télé-déclaration, indique mardi un communiqué de l'Agence. "Cette initiative vise à rappeler aux

employeurs l'importance de respecter les délais et de profiter des avantages de la télé-déclaration, un outil numérique moderne qui simplifie les démarches administratives", précise le communiqué, rappelant que "dans le cadre de son plan stratégique de modernisation, la CNAS met à la disposition des employeurs un portail de télé-déclaration accessible via [www.télédéclaration.dz](http://www.télédéclaration.dz)". "Ce ser-

vice en ligne permet un dépôt rapide, sécurisé et sans erreurs de la DAS et ce, 24h/24 et 7j/7", explique le communiqué de la CNAS, relevant que cela offre aux employeurs une "gestion simplifiée de leurs obligations administratives, tout en garantissant la sécurité des données et la fiabilité du traitement des déclarations". Cette campagne qui vise également "les plus récalcitrants, ceux qui

continuent à travailler sans déclarer leur personnel, mettant ainsi en danger leurs employés et leurs activités", s'adresse aussi aux nouvelles entreprises et startups pour leur "rappeler l'importance du rôle de la sécurité sociale dans la productivité et le développement économique". La même source rappelle à cet égard que "les employeurs ont un rôle crucial dans la pérennité de l'équilibre financier de la CNAS et de tout le système de Sécurité sociale". En outre, cette campagne s'inscrit dans le cadre du "programme gouvernemental lancé en 2020, visant à optimiser le recouvrement des cotisations et à garantir les droits sociaux des travailleurs et des employeurs". La CNAS souligne, en outre, que "le dépôt de la DAS 2024 doit impérativement se faire avant le 31 janvier 2025 et qu'en cas de retard, des pénalités seront appliquées, à savoir une majoration de 15 % des cotisations dues, avec une augmentation de 5 % par mois de retard". Pour accompagner les employeurs dans cette démarche, la CNAS a renforcé sa communication numérique, à travers son site officiel ([www.cnas.dz](http://www.cnas.dz)) et les réseaux sociaux de l'Agence, précise le communiqué.

### Belmehti reçoit l'ambassadrice des Pays-Bas

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a reçu mardi à Alger, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Anne Luwema, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger les vues sur les questions d'intérêt commun, selon la même source.

### Elaboration d'une stratégie de lutte contre la drogue et la toxicomanie



Lors de la rencontre Gouvernement-walis, le président Tebboune a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes. Le chef de l'Etat a fixé un délai de trois mois pour la mise en place de cette stratégie pour protéger les jeunes.

#### Traitement des toxicomanes par hospitalisation

Abdelmadjid Tebboune a exigé d'associer l'ensemble des acteurs concernés à son élaboration. « Cette initiative impulsée par le président Tebboune s'inscrit dans le cadre des efforts de notre pays pour renforcer la lutte contre le trafic de drogue et protéger nos concitoyens, en particulier les jeunes, des dangers associés à la consommation de substances illicites », a soutenu, lundi, la directrice adjointe de la prévention à l'Office national lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Mme Farida Addib sur les ondes de la Radio algérienne. Pour répondre aux besoins de traitement et de réhabilitation des toxicomanes, il existe un réseau de structures spécialisées dont des centres de traitement résidentiel où un programme pluriannuel est élaboré pour le traitement des toxicomanes par hospitalisation. On compte aussi des centres intermédiaires de soins aux toxicomanes. L'objectif serait d'avoir au moins une structure dans chaque wilaya.

#### Abandon de la poursuite pénale...

Ces centres offrent des soins en ambulatoire aux personnes souffrant de dépendance. L'ONLCDT est l'organisme principal chargé de coordonner les efforts nationaux en matière de prévention, de traitement et de lutte contre le trafic de drogue. « Il joue un rôle central dans l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes de sensibilisation et la formation des professionnels impliqués dans la lutte contre la toxicomanie », a fait savoir sa responsable. La loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes constitue le principal texte législatif en la matière. « Cette loi prévoit des sanctions sévères contre le trafic de drogue, tout en mettant l'accent sur la prévention et la prise en charge des personnes dépendantes. Les articles 6 à 11 traitent de l'abandon de la poursuite pénale au profit des toxicomanes qui acceptent, sur ordonnance d'un juge, de suivre un traitement de désintoxication dans des établissements spécialisés », a rappelé, le procureur général-adjoint près la Cour d'Alger, Oussama Benaâza, sur les ondes de la radio Chaîne I.

# COUPE D'ALGÉRIE 2025 : Le CR Belouizdad bat le CR Zaouia (1-0) et passe en 16es de finale

Le CR Belouizdad (tenant) s'est qualifié aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant le CR Zaouia (Inter-régions) sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), mardi soir au stade du 5-juliet à Alger.

L'unique bat de la rencontre a été inscrit par Chaabi (43') pour le CRB. Au prochain tour, prévu jeudi 20 février, le CR Belouizdad sera opposé au MC Alger, vainqueur en 32es de finale contre l'ES Ben Aknoun (3-0). Un total de 30 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets : 11 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale 1. Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaia, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine.



JSK:

## Le duo Zemiti-Lacet assure l'intérim

La démission d'Abdelhak Benchikha est désormais consommée et sa page à la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) définitivement tournée. «La direction de la JSK s'est vu notifier la démission d'Abdelhak Benchikha par un e-mail laconique, sans aucune explication, et ce, en dépit des exigences contractuelles qui le lient à la JSK», lit-on en préambule du communiqué pondu lundi soir par la direction du club phare de la Kabylie.

**« Manque de considération envers le club, ses dirigeants et, surtout, ses supporters »**

La direction prend acte en considérant «sa démission comme effective, bien que la forme soit franchement regrettable». Et de poursuivre : «La JSK a toujours privilégié des voies de communication officielles et estime que l'annonce de cette démission à la presse, sans consultation préalable, témoigne, pour le moins, d'un manque de considération envers le club, ses dirigeants et, surtout, ses supporters.» Revenant sur la décision du coach de rendre le tablier à l'issue de la rencontre en 32es de finale de la coupe d'Algérie ayant opposé la JSK à l'ES Guelma dans l'antre de cette dernière, la direction fustige



Benchikha, qui avait déclaré avoir fait l'objet d'un crachat au visage par un fan à la mi-temps, par des mots virulents : «Attribuer cette démission à un supposé fait isolé impliquant un supporter ne fait preuve

ni de sérieux, ni de profondeur, ni de professionnalisme». Et ce, avant de prendre fait et cause pour les fans du club : «Les supporters ont pleinement le droit d'être exigeants envers les dirigeants, les entraîneurs

et les joueurs du club. Ils restent également respectueux et exemplaires. Pour preuve, la galerie kabyle a été sacrée meilleur public.» Et de poursuivre dans le même registre : «Nous apportons tout notre soutien moral à nos supporters en ces moments d'attaques systématiques contre eux et contre leur prestigieux club à l'histoire enracinée.» Et de conclure : «Nous dénonçons aussi les tentatives de les prendre pour les boucs émissaires des revers et des manquements des personnes.» Enfin, en attendant la nomination d'un nouveau coach pour laquelle elle veut prendre tout son temps, la direction a confié l'équipe au duo Zemiti-Lacet, adjoint de Benchikha, qui a assuré la séance de reprise du lundi et a été chargé de préparer la rencontre des 16es de finale prévue ce vendredi au Ait Ahmed Stadium à 17h face à l'USM El Harrach pour des retrouvailles qui s'annoncent très chaudes. Par ailleurs, dans la même soirée, la même direction a fait part, dans un autre communiqué, de la résiliation du contrat de son attaquant burkinabé Djibril Ouattara, qui n'a pas été convaincant durant cette phase aller pour n'avoir joué que très peu avec un seul but à son actif.

SPORT SCOLAIRE :

## Le coup d'envoi du championnat national des sports collectifs décalé au 11 janvier

Le championnat national scolaire des sports collectifs, dont le coup d'envoi était initialement prévu pour le 7 janvier en cours, a été décalé au 11 du même mois, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASC). La même source a fait savoir que cette décision a été prise par le ministère de l'Éducation nationale, qui chapeaute l'organisation de cet événement aux côtés du ministère des Sports, et ce, dans une correspondance que la FASC a reçue le 31 décembre dernier. L'organisation du championnat national scolaire des sports collectifs intervient pour la première fois en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en concrétisation des résolutions du Conseil des ministres, tenu le 22 septembre 2024, liées au lancement de cette compétition, souligne-t-on encore de même source. Les responsables au niveau du secteur de l'éducation nationale et du secteur du

sport tiennent des réunions de coordination périodiques avec comme ordre du jour l'encadrement des différentes compétitions du sport scolaire, à l'image de ce championnat. Le championnat national scolaire des sports collectifs vise à détecter les jeunes talents et les élites du sport scolaire, pour retrouver sa vocation d'antan, à savoir un réservoir des différentes sélections nationales dans différentes disciplines, indique-t-on. La démarche est considérée aussi comme l'un des projets ambitieux visant à réhabiliter le sport scolaire et à consolider les valeurs de compétition loyale, de coopération et de discipline entre les générations montantes, ce qui constitue une plus value de taille pour le sport national à long terme, explique-t-on. Le championnat national scolaire des sports collectifs est scindé en quatre étapes, à commencer par la tenue des éliminatoires communales, qui seront suivies par celles de wilayas puis régionales. La phase



nationale se déroulera sous forme de play-offs prévus pour l'été prochain, qui verra également le déroulement de la première édition des jeux scolaires africains à Constantine, Annaba et Skikda, rappelle-t-on. D'autre part, une séance préliminaire s'est tenue, récemment au siège de la

FASC, ayant regroupé les responsables de cette dernière avec les membres du Comité National du "Mini-Football" en Algérie, en vue de préparer la promotion et le développement de ce sport dans le milieu scolaire, a informé l'instance fédérale.

CHAN :  
La CAF augmente  
la prime de victoire  
de 75% !



A quelques jours du début de la compétition, la CAF est entrain de chercher à motiver les participants au CHAN 2024, en augmentant la dotation et la prime du vainqueur. Ainsi donc, tout en cherchant désespérément à attirer d'autres pays comme l'Algérie pour y prendre part, la Confédération Africaine de Football a annoncé hier soir que le vainqueur du CHAN Kenya-Tanzanie-Ouganda 2024, touchera la somme de 3,5 millions de \$ contre 2 millions de \$ pour le Sénégal qui a remporté la dernière édition disputée en Algérie en 2022. La CAF précise que la dotation totale du tournoi augmente elle aussi de 32% avec un total de 10,4 millions de \$. Pour rappel la compétition débute le 1er fevrier 2025 et le tirage au sort aura lieu le 15 janvier. Pour le moment 17 équipes sont officiellement qualifiées, deux autres équipes devraient être invitées. Comme nous l'annoncions hier en exclusivité, la CAF a sollicité l'Algérie qui n'avait pas pris part à la phase éliminatoire. La FAF n'a pas encore rendu sa réponse.

HAND/MONDIAL  
2025 - PRÉPARATION:  
Défaite de l'Algérie  
face à la Slovaquie  
(32-37)

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de handball a perdu 32-37 (Mi-temps : 17-17) face à son homologue Slovaque, en match amical disputé dimanche soir à Umag (Croatie), dans le cadre de la préparation du Mondial-2025 (14 janvier - 2 février 2025). Le Sept national, qui avait rallié la Croatie samedi pour sa dernière étape de préparation avant le début du Mondial 2025, disputera deux autres matchs amicaux, respectivement contre Cuba (le mardi 7 janvier) et le Qatar (le jeudi 9 janvier). Avant cet ultime stage précompétitif, les Verts étaient en regroupement du 23 décembre au 2 janvier, au Centre de préparation des élites nationales "Frères Soukhane" à Fouka, avec un effectif de 25 joueurs. Versée dans le Groupe (B), dont les matchs se joueront à Herning (Danemark), l'Algérie évoluera au aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

## EN : La FAF apporte des précisions sur Akliouche et Cherki !

Alors que la Fédération Algérienne de Football (FAF) poursuit ses efforts pour renforcer l'équipe nationale avec des talents binationaux, les dossiers de Rayan Cherki et Maghnes Akliouche demeurent en suspens depuis plusieurs mois.

Les deux joueurs franco-algériens, qui évoluent respectivement à l'Olympique Lyonnais et à l'AS Monaco, suscitent un grand intérêt en raison de leurs performances impressionnantes au niveau des clubs. Lors de son passage sur la chaîne OneTV, Saïd Fellak, chargé de média de la FAF, a donné quelques éclaircissements sur la situation actuelle concernant ces dossiers. Il a souligné : « Le travail a été fait. Nous sommes une fédération qui ne met aucune pression. Nous avons présenté notre projet et il y a eu un retour positif. Il n'y a rien d'officiel mais dès que ce sera le cas nous l'annoncerons ». Des déclarations qui confirment que la FAF a pris les devants en entamant des discussions avec les deux joueurs, mais qu'aucune officialisation n'a encore eu lieu. La fédération semble adopter une approche mesurée, sans précipitation, en mettant l'accent sur la présentation d'un projet clair et attractif pour ces talents. Les dirigeants algériens espèrent que les retours positifs se concrétiseront bientôt, mais ils préfèrent ne pas précipiter les choses. Dans ce contexte, l'attente continue pour les supporters de l'équipe nationale, qui rêvent de voir ces jeunes talents rejoindre les rangs des Fennecs. Bien



mal en patience et encore attendre un peu avant de connaître les choix définitifs des jeux prodiges binationaux.

### MERCATO : Akim Zedadka va quitter Lille pour l'Europe de l'est

Akim Zedadka n'aura malheureusement pas marqué l'histoire au LOSC. Arrivé en 2022 en provenance de Clermont, le latéral droit algérien (1 sélection) n'a jamais réussi à s'imposer au sein du club nordiste. En deux saisons, il a disputé seulement 12 matchs, dont 2 avec la réserve, et inscrit un seul but. Son aventure lilloise a été marquée par plusieurs prêts, notamment à Auxerre et au Real Saragosse, mais il n'a pas réussi à libérer tout son potentiel, laissant entrevoir un passage relativement anonyme.

Sous l'ère Bruno Genesio, Zedadka a été totalement écarté du groupe professionnel. Le coach a clairement évoqué sa situation en novembre 2023, précisant que le joueur était bien conscient de son sort. L'ancien Clermontois n'a pas été sélectionné une seule fois depuis le début de la saison et n'a joué aucune minute en Ligue 1. Son avenir était donc scellé, et il n'a pas fallu longtemps pour qu'il cherche un nouveau défi. Durant le mercato hivernal, Zedadka devrait quitter Lille.

Il devrait être libéré de son contrat, à six mois de son terme, et devrait s'engager avec le Piast Gliwice, en Pologne.

Actuellement 11e du championnat polonais, le club a montré un intérêt pour le défenseur, qui y retrouve un nouveau projet après une expérience difficile en France. Ce transfert semble marquer une nouvelle étape dans la carrière du joueur, espérant cette fois-ci s'imposer et trouver enfin un lieu où il pourra exprimer pleinement son potentiel.

### TURQUIE : Premier but de Boutobba en SüperLig !

L'attaquant algérien de Hatayspor, Bilal Boutobba a inscrit hier son premier dans le championnat de Turquie. Pour sa deuxième titularisation de la saison, face à Fenerbahçe, l'ailier droit de 26 ans a égalisé pour les

siens avant que le marocain En-Neyseri ne marque un second but pour s'offrir une doublé et la victoire. Déjà très bon fin décembre contre Adana Sport, Boutobba a donc inscrit son premier but en rentrant dans la sur-

face d'un crochet avant de fusiller le gardien du pied gauche, le ballon étant touché par un défenseur adverse (33e). Hatayspor, ancien club de Faouzi Ghoulam, joue le maintien cette saison.

### LIGUE 1 : L'Etat verse 64 millions € en salaires !

La fédération algérienne de football a laissé fuiter un document anonyme qui montre l'explosion de la masse salariale des clubs de Ligue 1 en 2024/2025. Alors que les autorités du pays ont sonné le glas de la dépense dans le football, le total de la masse salariale de nos clubs professionnels est astronomique avec pas moins de 9 milliards de DA annuellement, soit pas moins de 64 millions d'euros ! Cette somme équivaut à la masse salariale d'un club comme Lens en France qui disputait la Champions League européenne la saison passée. Et c'est plus que ce que dépendent la moitié des clubs professionnels français qui bénéficient eux pourtant de recettes importantes en provenances des droits TV (même si ceux-ci ont fortement baissé). Même si les noms des clubs ne sont pas indiqués dans ce document, on reconnaît aisément les trois clubs qui dépendent le plus, soit plus d'un milliard de DA par an (7 millions d'euros chacun). Ce sont le CR Belouizdad, l'USM Alger et le MC Alger. La nouveauté cette saison c'est que d'autres clubs qui ont récemment été rachetés par des entreprises publiques se rapprochent dangereusement de ce seuil symbolique comme le MC Oran, la JS Kabylie, rejoignant le CS Constantine qui lui joue les premiers rôles et participe à une compétition africaine.

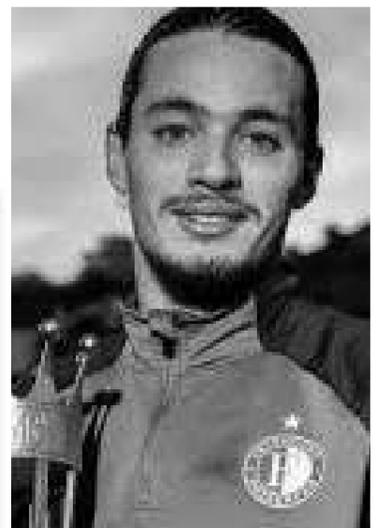
**De l'argent public à plus de 90%**  
En bas de tableau on retrouve des



clubs comme le NC Magra qui n'a pas accès à la même manne publique ou encore le Paradou AC qui pratique une politique de formation, avec des masses salariales qui tournent plus ou moins autour d'un million d'euro par an. Certains salaires dépassent désormais largement les 500 millions de centimes DA soit entre 20 000 et 30 000 euros par mois (selon le taux bancaire ou parallèle) comme pour certains joueurs "star" comme Andy Delort, Islam Slimani ou encore Riad Boudebouz mais plus globalement chaque équipe compte plus ou moins cinq ou dix joueurs avec des salaires importants à l'échelle du football algérien. Certains clubs qui jouent les premiers rôles et disputent des compétitions internationales arrivent à justifier ces dépenses mais d'autres à l'image du MC Oran interrogent par une poli-

tique sportive tournée vers des joueurs venus de l'étranger avec des salaires sans commune mesure avec leur niveau réel au moment de leur recrutement comme Yanis Hammache. Si l'Etat veut imposer une cure d'amincissement en imposant une sorte de salary cap, c'est parce que c'est lui qui met l'argent à la poche à travers les entreprises publiques qui ont racheté les clubs ces dernières années comme Sonatrach (MCA), Serport (USMA), Madar (CRB), Mobilis (JSK), Hyproc (MCO), Sonelgaz (ESS) etc... Les masses salariales qui représentent la part la plus importantes des dépenses budgétaires des clubs sont payées à 90% si ce n'est plus avec de l'argent public. Mis à part le MCA qui a un sponsor privé, le chinois Hisense, tous les autres se reposent quasi-exclusivement sur cette manne publique.

### PAYS BAS : Hadj Moussa enchaîne les distinctions avec Feyenoord !



L'international algérien Anis Hadj Moussa, en pleine ascension avec Feyenoord, a été récompensé par le trophée du plus beau but du mois de décembre. Cette distinction vient saluer son magnifique but inscrit face au Sparta Prague en Ligue des Champions le 11 décembre dernier. Lors de cette rencontre, Hadj Moussa a marqué un but exceptionnel, témoignant de sa technique et de son sang-froid. Sur un appel parfait à droite, il reçoit le ballon, élimine un défenseur d'un crochet subtil, puis enroule une frappe somptueuse qui termine dans le petit filet opposé. Ce bijou, son troisième but consécutif en Ligue des Champions, l'a inscrit dans l'histoire en devenant le troisième Algérien à réaliser cet exploit après Rabah Madjer et Riyad Mahrez. Depuis deux mois, Hadj Moussa est devenu un rouage essentiel dans le système de Feyenoord. Élu meilleur joueur du club en novembre et en décembre, il enchaîne les performances de haut vol. Ce trophée du plus beau but s'ajoute à une collection de distinctions déjà impressionnante pour ce jeune prodige qui avait pourtant connu des débuts compliqués en début de saison. Auteur d'une première partie de saison fantastique, Hadj Moussa suscite de grandes attentes pour la phase retour. Déjà auteur de 6 buts et 2 passes décisives en 19 matchs, on impact sur le jeu, son efficacité devant le but et sa vision ont même conquis des légendes du football néerlandais comme Ruud Gullit et Marco Van Basten. Feyenoord et les supporters algériens espèrent désormais que le Fennec continuera sur cette lancée et portera son équipe vers de nouveaux sommets d'ici la fin de l'opus 2024/25.

### ARABIE SAOUDITE : Reprise gagnante pour Aouar avec Al ittihad

C'était la reprise hier pour Al Ittihad après un mois d'arrêt, le club de Houssein Aouar a éliminé en coupe Al Hilal en 1/4 de finale. Dans ce chaud derby de Riyad, Al Hilal champion d'Arabie saoudite partait favori mais c'est Karim Benzema qui ouvre le score pour Al ittihad à la 7e minute. Sans être flamboyant, Houssein Aouar dans un rôle de numéro 10 a beau coup joué en remise, dos au but ou face au jeu, faisant même du travail défensif. Al Hilal a égalisé par Al Dawsari et Aouar a été remplacé à la 88e minute. C'est du banc de touche qu'il a vu les prolongations avec un nouveau but d'Al Hilal puis une égalisation de Benzema à la 114e. C'est finalement aux tirs-au-but que cela va se décider avec une dernière tentative du brésilien Malcom arrêtée Rajkovic. Score finale 2-2 (TAB 1-3)

CIJ:

# L'Irlande soumet une déclaration d'intervention dans la plainte de Pretoria contre l'entité sioniste

L'Irlande a déposé officiellement une déclaration d'intervention dans la plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de Justice (CIJ) contre l'entité sioniste pour ses crimes de guerre et contre l'humanité dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, a annoncé la Cour.

Invoquant l'article 63 du statut de la Cour, l'Irlande a déposé lundi, 6 janvier, une déclaration d'intervention dans l'affaire relative à l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Ghaza", indique la Cour dans un communiqué publié mardi sur les réseaux sociaux. La demande de Dublin intervient après que le gouvernement irlandais a accepté le mois dernier de se joindre à la procédure intentée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour avoir perpétré un génocide lors de sa guerre à Ghaza. L'Afrique du Sud a déposé sa plainte le 29 décembre 2023 devant la CIJ, plus haute juridiction de l'ONU. Pretoria accuse l'entité sioniste de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans son agression militaire à Ghaza. Plusieurs pays ont annoncé leur intention de se joindre à cette plainte.



## La diplomatie palestinienne condamne les appels des responsables sionistes à la violence contre les civils

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a fermement condamné les appels et les campagnes haineuses et de dénigrement que mènent des responsables sionistes à l'encontre des Palestiniens, en incitant notamment leurs colons à s'en prendre physiquement aux civils et à incendier leurs biens, notamment en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza. "Les auteurs des appels à la violence contre les Palestiniens et à l'incendie de leurs biens doivent être sévèrement

condamnés", a souligné mardi la diplomatie palestinienne, dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, appelant la communauté internationale à agir et à imposer les sanctions contre l'agresseur sioniste. Le ministère a noté, dans ce contexte, que "de telles déclarations sont susceptibles de saper tous les efforts diplomatiques censés mettre fin à l'agression sioniste en cours depuis plus d'un an". Affirmant que les solutions politiques étaient le seul

moyen de rétablir le calme et d'instaurer la paix, le ministère palestinien a rappelé que la solution à deux Etats passe d'abord par la préservation de l'intégrité physique des Palestiniens. Lundi, les forces d'occupation sionistes et des colons extrémistes ont envahi plusieurs villages du nord de la Cisjordanie, se concentrant sur le sud de Naplouse et l'est de Qalqilya, ont rapporté des médias palestiniens. Selon le Centre palestinien d'information, "les forces d'occupation ont

harcelé les habitants lors de leurs incursions dans les villages d'Imatin et Hajja, à l'est de Qalqilya. Elles ont également fermé l'entrée est de la ville après avoir ciblé les civils avec des grenades lacrymogènes". Les incursions ont également touché "la région de Wadi Qusaira, à l'ouest de Beit Furik, à l'est de Naplouse, ainsi que les villages d'Asira al-Qibliya, Madama et Yatma au sud. Ces incursions ont inclus des fouilles et des raids dans les maisons des citoyens".

### AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA:

## Lazzarini dénonce le ciblage des travailleurs humanitaires

Le patron de l'agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini a, de nouveau, dénoncé le ciblage par l'armée de l'occupation sioniste des travailleurs humanitaires dans son agression barbare en cours dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023. "Dans Ghaza, il n'y a pas de distinction. Les travailleurs humanitaires quels qu'ils soient sont régulièrement pris pour cible", a écrit M. Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. "Ce mépris flagrant (du droit humanitaire) ne peut être la nouvelle norme", a-t-il poursuivi. Le patron de l'UNRWA avait récemment appelé à des enquêtes indépen-



dantes sur le non-respect par l'occupation sioniste des règles de la protec-

tion des travailleurs humanitaires durant son agression génocidaire lan-

cée contre Ghaza. Il avait aussi précisé que "les règles de la guerre sont claires: les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles y compris les hôpitaux et les bâtiments des Nations unies ne sont pas une cible...". Au moins 45.854 Palestiniens sont tombés en martyr depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza, dont une majorité de femmes et d'enfants, alors que le nombre de blessés dépasse les 109.139 personnes. Et des milliers de Palestiniens sont toujours portés disparus, probablement ensevelis sous les débris des maisons et immeubles objets de bombardements de l'aviation sioniste.

## Sit-in à New York et Chicago pour demander la libération des professionnels de la santé Palestiniens



Des centaines de personnes ont organisé un sit-in à New York pour demander la libération des médecins et des travailleurs de la santé arrêtés à Ghaza. Ces arrestations arbitraires et agressives sont exécutées lors de l'agression génocidaire sioniste en cours contre la bande de Ghaza, dont la dernière en date est l'arrestation du directeur de l'hôpital Kamel Adwane. Les manifestants, dont certains ont brandi des photos du personnel médical détenu dans les prisons sionistes, ont demandé leur «libération immédiate» afin qu'ils puissent «reprendre leurs fonctions et poursuivre leur rôle consistant à sauver la vie de personnes innocentes,

victime du génocide en cours à Ghaza», rapporte Wafa. Ils ont organisé un sit-in devant l'hôpital «Tisch» pour exhorter les travailleurs du secteur de la santé à «afficher leur solidarité avec leurs collègues de la bande de Ghaza qui sont victimes, lors de l'accomplissement de leur travail humanitaire, de crimes odieux perpétrés par l'armée d'occupation», ajoute la même source. Par ailleurs, lors d'une autre manifestation organisée à San Francisco, en Californie, des dizaines de personnes ont également appelé les autorités d'occupation à «libérer immédiatement les professionnels de la santé Palestiniens».

GHAZA:

### Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 45.885 martyrs et 109.196 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.885 martyrs et 109.196 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 31 martyrs et 57 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les débris et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

### Mikati veut un calendrier pour le retrait de l'entité sioniste du sud Liban

Le Premier ministre libanais Najib Mikati a appelé à «fixer un calendrier clair» pour achever le retrait de l'entité sioniste du sud du Liban avant la fin du délai de soixante jours.

Cette déclaration a été faite à l'issue de la rencontre à Beyrouth, entre Mikati et l'envoyé américain Amos Hockstein, arrivé lundi dans le pays pour une visite de 2 jours. L'ANI a rapporté que Mikati a discuté avec l'émissaire américain «des étapes franchies par le cessez-le-feu depuis l'annonce des dispositions de sécurité à cet effet». Le 27 novembre 2024, un cessez-le-feu «fragile» est entré en vigueur au Liban pour mettre fin à l'agression sioniste lancée contre ce pays depuis le 8 octobre 2023.

Parmi les dispositions les plus importantes de l'accord de cessez-le-feu figurent le retrait progressif de l'entité sioniste du sud de la Ligne bleue à l'extrême sud du Liban dans un délai de 60 jours, ainsi que le déploiement de l'armée et des forces de sécurité libanaises le long des frontières, des points de passage et de la région sud. L'agence de presse libanaise a expliqué que Mikati «a exigé l'établissement d'un calendrier clair pour achever le retrait (de l'entité sioniste) avant la fin du délai de soixante jours».

### CISJORDANIE: Un responsable palestinien annonce la mort de deux enfants dans une frappe israélienne

Trois personnes, dont deux enfants, ont été tuées dans une frappe aérienne israélienne à Tammoun, un village du nord de la Cisjordanie occupée, a fait savoir le gouverneur de la région de Tubas. Il s'agit de trois membres d'une même famille, âgés de huit, 10 et 23 ans, morts devant leur maison. L'armée israélienne avait annoncé plus tôt dans la matinée que son aviation avait «frappé une cellule terroriste» dans la région de Tammoun.

# Le Tchad et le Sénégal dénoncent les propos de Macron sur la présence militaire française au Sahel

Le Tchad a déploré «l'attitude méprisante» du président français Emmanuel Macron concernant la présence militaire française au Sahel, des propos également condamnés par le Sénégal.

Le gouvernement tchadien a exprimé sa «vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le Président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains», indique un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères Abderaman Koulamallah lu à la télévision d'Etat lundi soir. Le Tchad a rompu fin novembre les accords militaires qui le liaient à l'ancienne puissance coloniale. M. Koulamallah a indiqué que «les dirigeants français doivent apprendre à respecter le peuple africain». Dans son communiqué, Koulamallah a souligné notamment le «rôle déterminant» de l'Afrique et du Tchad dans la libération de la France lors des deux guerres mondiales que «la France n'a jamais véritablement reconnu» ainsi que «les sacrifices consentis par les soldats africains». «En 60 ans de présence (...), la contribution française a souvent été limitée à des intérêts stratégiques propres, sans véritable impact durable pour le développement du peuple tchadien», a-t-il critiqué, tout en appelant le président français à se concentrer sur «la résolution des problèmes qui préoccupent le peuple français». «Le peuple tchadien aspire à une souveraineté pleine et entière, à une véritable indépendance et à la construction d'un Etat fort et autonome», a ajouté M. Koulamallah. De son côté, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a contesté que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négocia-



ciations entre Paris et Dakar, et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement militaire français en Afrique. M. Sonko a qualifié, sur les réseaux sociaux, de «totalement erronée» l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays concernés la primeur d'annoncer de tels retraits. «Aucune discussion ou négociation n'a eu lieu à ce jour et la décision prise par le Sénégal découle de sa volonté, en tant que pays libre, indépendant et souverain», a-t-il assuré. La France a eu «raison» d'intervenir militairement au Sahel

«contre le terrorisme depuis 2013», mais les dirigeants africains ont «oublié de nous dire merci», avait déclaré lundi le président français, estimant qu'«aucun d'entre eux» ne gèrerait un pays souverain sans cette intervention. Selon M. Sonko, la France a, au contraire, bien souvent «contribué à déstabiliser certains pays africains comme la Libye avec des conséquences désastreuses notées sur la stabilité et la sécurité du Sahel», relevant qu'elle n'a ni la capacité ni la légitimité pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté. Le Tchad avait annoncé le 28 novembre qu'il mettait fin à l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, actant la fin de soixante ans de coo-

pération militaire depuis la fin de la colonisation française. Le Tchad constituait le dernier point d'ancrage de la France au Sahel, avec environ un millier de soldats stationnés, principalement au camp Koussei dans la capitale tchadienne N'Djamena. Entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso, ont enjoint Paris à retirer son armée de leurs territoires. Le mois dernier, à quelques heures d'intervalle, le Sénégal et le Tchad ont à leur tour annoncé le départ des militaires français de leur sol. En janvier, la Côte d'Ivoire a également annoncé que la base militaire française de Port-Bouet près d'Abidjan serait rétrocédée au pays.

## Le peuple palestinien fonde ses espoirs sur l'Algérie en vue de mettre un terme à l'agression contre Ghaza



Le chef du bureau des relations arabes et islamiques du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Oussama Hamdane a affirmé, mardi à Alger, que le peuple palestinien fonde ses espoirs sur l'Algérie durant sa présidence du Conseil de sécurité, en vue de mettre un terme à l'agression sioniste contre Ghaza et stopper les crimes perpétrés contre ce peuple. Invité du Mouvement Ennahda, M. Hamdane a indiqué que "l'ensemble du peuple palestinien espère que l'Algérie parviendra non seulement à maintenir la cause palestinienne parmi ses priorités au Conseil de sécurité, mais aussi à concrétiser ses efforts visant à mettre un terme à l'agression et stopper les crimes per-

pétrés à l'encontre du peuple palestinien, comme l'a exprimé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les différents responsables algériens". Le dirigeant au sein du Mouvement Hamas a indiqué, lors d'une rencontre avec la presse au siège du Mouvement Ennahda, que "les efforts de l'Algérie au Conseil de sécurité sont appréciés non seulement par la résistance, mais par tout le peuple palestinien", relevant que "l'Algérie a joué un rôle dans l'adoption de certaines résolutions, dans la modification d'autres et dans le blocage de celles condamnant la résistance palestinienne". Selon le même responsable, "l'Algérie est le pays qui soutient depuis toujours la Palestine au double

plan officiel et populaire et a été aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte, car elle est avec la Palestine en toutes circonstances et a été depuis toujours pour la résistance du peuple palestinien, toutes composantes confondues". A une question relative à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, le dirigeant du Hamas a affirmé que son mouvement "s'oppose à la normalisation avec l'entité sioniste, qui constitue un coup de poignard dans le dos du peuple palestinien". Pire encore, "cela représente une infiltration dans la région, car les sionistes ne la considèrent pas comme une région de coexistence, mais plutôt comme une région à conquérir", a-t-il dit. Par ailleurs, M. Hamdane a

révélé que les négociations entre le Mouvement Hamas et l'entité sioniste se poursuivaient à Doha (Qatar), faisant savoir que la délégation dépechée par le Hamas s'emploie à satisfaire toutes les conditions fixées depuis le début de l'agression. Toute évolution concernant ce dossier sera annoncée en temps opportun, a-t-il ajouté. "La volonté du peuple palestinien est centrée aujourd'hui sur un objectif fondamental à savoir la libération et l'édification d'un Etat palestinien indépendant et souverain", a affirmé M. Hamdane, ajoutant qu'il était "grand temps pour le monde de comprendre que cet objectif n'est pas négociable", car, a-t-il dit, "les négociations avec l'entité sioniste ont démontré que la seule issue pour atteindre cet objectif est d'affronter l'ennemi, de le combattre et de le contraindre à faire machine arrière". De son côté Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a indiqué que le peuple algérien était appelé à continuer d'apporter son soutien au peuple palestinien et à sa résistance pour mettre un terme à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, soulignant que "le peuple palestinien, avant de réclamer la nourriture et les médicaments, revendique son droit à défendre sa patrie et ses lieux saints". Il a également évoqué la situation tragique dans la bande de Ghaza, et la souffrance du peuple palestinien face aux atrocités de l'occupant sioniste, appelant tout le monde à soutenir la résistance palestinienne pour faire face à l'agression sioniste et libérer toute la Palestine.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI: Appel au renforcement de l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie

Les participants à la clôture des travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, ont appelé, mardi depuis les camps de réfugiés sahraouis de Boujdour, au renforcement de l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie. Dans leurs recommandations finales, des défenseurs des droits de l'homme et des sympathisants de la cause du peuple sahraoui, ont été unanimes sur la nécessité de renforcer l'action des mouvements de solidarité avec la cause sahraouie pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. De nombreuses idées ont été formulées lors de la dernière séance de la conférence, qui seront adoptées à l'avenir, telles que l'ouverture d'un site électronique pour la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, la création d'une coordination permanente et la mise en place d'un mécanisme de coordination permanent entre les militants solidaires avec la cause sahraouie. Les travaux de la dernière journée de la conférence ont vu la présence du Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoune, du ministre de la Coopération de la République arabe sahraouie démocratique, Fatma El Mehdi, de la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini, et du ministre de la Jeunesse et des Sports, Hassinato Mohamed Chebl. Le premier atelier de la conférence consacré au thème de la solidarité avec la cause sahraouie, a été marqué par l'intervention du représentant du Front Polisario à Genève Oubi Bouchraya Bachir, qui a passé en revue l'histoire du soutien de la cause sahraouie en Europe, citant quelques exemples concrets en France, en Espagne, en Suisse, en Allemagne, en Australie et d'autres pays. Dans un autre atelier autour du thème du "changement climatique et justice climatique", auquel a pris part la militante écologiste suédoise, Greta Thunberg, les participants ont estimé que la cause sahraouie fait partie des enjeux climatiques majeurs. Les intervenants ont évoqué les nombreux défis auxquels fait face le peuple sahraoui en vue de participer aux espaces dédiés à la justice climatique, à l'instar des conférences mondiales sur le climat. Les participants ont mis en exergue l'importance d'intensifier les campagnes visant à garantir une présence sahraouie dans ces espaces qui prônent la justice climatique, appelant dans ce contexte, à la nécessité d'arrêter le pillage systématique des richesses naturelles sahraouies tout en dénonçant leur exploitation abusive qui, selon eux, menace la stabilité environnementale au Sahara occidental, un territoire sous occupation coloniale. La Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui qui s'est déroulé sur trois jours, a réuni des défenseurs des droits humains solidaires de la cause sahraouie provenant de 13 pays dont l'Algérie, la Palestine, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, l'Italie, la Colombie, la Croatie, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique, le Portugal, ainsi que la Lituanie. Cet événement international a permis aux participants de tenir des rencontres avec des responsables sahraouis du Front Polisario et d'organiser des visites à nombre de structures et d'administrations sahraouies afin de mieux comprendre la souffrance du peuple sahraoui.

RACISME :

## L'affaire Flactif adaptée au théâtre

Avec « Des Gens comme eux », l'autrice Samira Sedira revient sur l'affaire Flactif, l'assassinat d'une famille mixte commis en 2003, en France, et s'interroge sur la dimension raciste de ce crime.

Lui, est noir. Adopté par un couple de Blancs très aisés, il a fait fortune en montant une agence de séjours atypiques. Elle, est blanche. Ancienne assistante médicale, elle profite de l'ascension sociale de son époux. Ex-Parisiens, Bakary, Sylvia et leurs trois enfants viennent tout juste d'emménager à Carmac, un village perdu dans les montagnes, où tout le monde se connaît et se ressemble. Quand la famille débarque, elle ne passe pas inaperçue. Les Langlois mènent grand train, possèdent le plus gros chalet des environs et pas moins de trois voitures de luxe. De quoi attiser la jalousie du voisinage. Mais ils sont charmants, aiment recevoir autour de mets fins, et attirent la sympathie. Ils se lient bientôt d'amitié avec deux autres couples, aussi impressionnés par leur confort de vie que mal à l'aise devant l'éloquence et la réussite de l'homme de la maison. L'un d'entre eux, en particulier, semble rongé par l'envie.

### La réussite d'un Noir

Grâce à une mise en scène moderne et efficace (signée Éric Massé), variant les



plateaux et les dispositifs tels que la vidéo, et où alternent dialogues et monologues, on comprend vite que l'un des protagonistes va se retrouver au cœur de l'intrigue. C'est à travers la voix de son épouse, filmée avec un smartphone dans une vidéo vintage, projetée sur le décor pour entrer dans son for intérieur, que

l'on apprend que la carrière d'athlète perchiste de Constant lui a échappé à la suite d'un grave accident. Sa jeunesse, ses rêves et son ambition s'en sont allés en même temps que la possibilité d'échapper à sa condition sociale. L'arrivée de Bakary, avec ses bonnes manières, son goût pour la littérature et les bons vins,

fait l'effet d'une bombe chez Constant. Bakary lui renvoie l'image de son propre échec. Il ne peut se résoudre à ce qu'un autre ait réussi, a fortiori un Noir. Et quand son épouse lui apprend qu'elle va faire le ménage chez les nouveaux venus pour arrondir les fins de mois, la nouvelle finit par l'achever. « Le Noir n'est pas censé être chef d'entreprise et être heureux, et même quand il a [réussi] tout ça, c'est toujours suspect. Cela s'inscrit dans l'illusion du vainqueur explicitée par l'écrivain congolais Sony Labou Tansi », observe Gaëtan Kondzot, un comédien fils de diplomate et né au Congo-Brazzaville, qui joue Bakary. Au cœur de la pièce, la lutte des classes, point de tension de la narration. « Je suis fascinée par les rapports de domination, la manière dont ils peuvent s'inverser et ce que cela dit de notre humanité et de notre société. C'est un matériau inépuisable, analyse Samira Sedira, qui a elle-même connu un déclassement et le changement de regard des autres qui en découle, en passant – un temps – du métier de comédienne à l'activité de femme de ménage.

« SPIRALE » DE JUNJI ITO :

## L'horreur universelle vient du Japon

L'adaptation d'une des œuvres les plus connues de ce mangaka met en lumière le succès de son travail captivant sur la peur. Les habitants d'une ville sombre dans la folie et sont torturés par une simple forme. C'est le pitch de Spirale, le manga Junji Ito, tout récemment adapté en série animée - le premier épisode est sorti dimanche dernier sur HBO Max. Avec quatre autres épisodes tel un compte à rebours avant Halloween, cette adaptation va continuer de faire découvrir l'univers de son auteur, génie de l'horreur. Depuis Tomie, tout d'abord publié en 1987 au Japon, Junji Ito a multiplié les œuvres, parfois sous forme de séries en plusieurs tomes, d'autres fois sous forme de nouvelles. Avec toujours pour point commun un style et des thématiques récurrentes : l'horreur cosmique qui surgit dans la vie quotidienne et la déformation du corps. Allergiques aux insectes, à l'infiniment grand et aux

humains qui finissent écrasés s'abstenir.

### « On touche au grand chef-d'œuvre »

Et malgré le format du manga, son travail ne convoque pas tant de codes de la culture japonaise. Pas de monstres folkloriques ou d'adaptations de légendes urbaines à l'horizon. « Junji Ito tire à l'universel, son œuvre est relativement intemporelle, assure Anaïs Koechlin, cofondatrice de Black Studio, qui traduit les travaux du mangaka en français. On touche au grand chef-d'œuvre. C'est unique en son genre, mais pas particulièrement japonais. » Visuellement aussi, Junji Ito utilise « une ligne qui n'est pas caractéristique du manga : des traits fins, peu de trames, beaucoup de détails dans les arrière-plans ». Ce dessin parfois très réaliste instaure une ambiance pesante et intensifier les mutilations grotesques et terrifiantes des victimes de ses his-



toires. Ce langage de la peur se traduit-il facilement à l'écran ? L'adaptation animée de Spirale prend elle aussi un parti pris esthétique. Plutôt que la colorisation numérique de la plupart des animes grand public, Studio Drive a ici

fait le choix du noir et blanc, rappelant manga. L'animation a un rendu proche de la rotoscopie (décalque de prises de vues réelles), qui installe un malaise subtil lors des scènes calmes, et explose dans les moments d'horreur.

## La disparition du mot « Tibet » des salles de deux musées parisiens fait polémique



Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Une ingérence chinoise serait-elle à l'œuvre dans nos musées ? La polémique ne cesse d'enfler depuis la publication de plusieurs tribunes

(notamment dans Le Monde et Le Figaro) dénonçant la disparition récente et soudaine du mot « Tibet » des espaces d'exposition du musée national des Arts asiatiques Guimet et du musée du quai Branly. Samedi 21 septembre, en pleines Journées du patrimoine, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant ces deux établissements parisiens pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un effacement délibéré de la culture et de l'identité tibé-

taines. « Des musées français courbent l'échine devant les exigences chinoises de réécriture de l'histoire et d'effacement des peuples », s'indigne la première tribune, publiée le 31 août dernier dans Le Monde. Signé par 26 tibétologues exerçant au sein d'institutions françaises réputées, dont le CNRS, le texte dénonce la suppression, dans le catalogue des objets tibétains du musée du quai Branly, du nom « Tibet » au profit de l'appellation chinoise « région autonome du Xizang », et son remplacement par l'expression « monde himalayen » dans les salles du musée Guimet.

### Des pressions de la Chine ?

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Cette modification n'est que l'application d'une loi en vigueur depuis 2023 en République populaire de

Chine », qui œuvre depuis des décennies à ce que « le Tibet, occupé et colonisé depuis 1950 », soit « rayé des cartes et des consciences », rappellent les chercheurs. Ce changement de terminologie a également coïncidé avec la visite à Paris du président Xi Jinping en mai dernier, à l'approche de la commémoration des 60 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, qui donnera lieu cet automne au musée Guimet à une exposition sur l'importante ville chinoise de Chang'an (Xi'an). Selon les signataires, ce changement soudain de dénomination ne peut donc qu'être le résultat de pressions exercées par la Chine sur les musées français. « Nos institutions veulent préserver à tout prix leur accès aux terrains de recherche, aux sources et aux archives chinoises, et bénéficier des largesses financières et des prêts d'objets muséographiques dépendant de la bonne volonté du régime chinois », analysent-ils. Quitte à fermer les yeux sur « l'exploitation », la « sinisation sans merci » et la répression de ces peuples par la Chine via un « régime dictatorial ».

« LES RAZMOKET » :

### La série animée des années 1990 va devenir un film en live-action

Casse-Bonbon, La Binocle, Couette-Couette et les Grumeaux font leur retour... en prise de vues réelles. On se demande si les bébés de Nickeodeon garderont le même « charme » que dans la 2d un peu craspoille qui a fait leur succès... Toujours est-il que la série animée Les Razmoket va faire son retour au cinéma et en prise de vues réelles, nous apprend BFMTV.

### Mix de live-action et d'images de CGI

Les connaisseurs se demanderont : « où vont-ils trouver des acteurs susceptibles d'interpréter des bébés de trois mois à trois ans ? ». Bien vu. Sachez que si les décors filmés en live-action, les personnages, eux, seront générés en images de synthèse. Même si l'on sait encore peu de choses à propos du film – qui devrait bêtement être intitulé Les Razmoket –, le Hollywood Reporter révèle qu'il sera réalisé par Jason Moore (Pitch Perfect, Shotgun Wedding) et scénarisé par Mikey Day et Streeter Seidell, un duo d'auteurs du Saturday Night Live. La date de tournage, elle, n'est pas encore connue. Pour mémoire, la série animée a été lancée en 1991 et totalise 327 épisodes et 9 saisons. Elle raconte les aventures imaginaires d'une bande de bébés fofous et a été diffusée en France de 1992 à 2007. Elle a donné lieu à trois films animés, rappelle BFMTV : Les Razmoket, le film (1998), Les Razmoket à Paris (2000) et Les Razmoket rencontrent les Delajungle (2003).

### Au Mali, la mystérieuse et éphémère disparition du Grammy d'Ali Farka Touré

Après s'être volatilisé, un Grammy Award remporté par le musicien malien a été retrouvé, sans que le grand public ne soit informé des circonstances de l'affaire. L'émotion soulevée suggère néanmoins une meilleure sécurisation des trophées. L'épilogue de cette affaire est aussi mystérieux que son introduction. Il y a quelques jours, le fils de feu le musicien malien Ali Farka Touré annonçait que, de retour de voyage, il avait découvert la disparition d'un Grammy Award – du nom de la récompense de la prestigieuse National Academy of Recording Arts and Sciences américaine – de son père. Dans une vidéo en forme d'appel à l'aide, Vieux Farka Touré avait suscité une émotion virale. Le trophée concerné vient pourtant d'être retrouvé en bon état, quelques jours plus tard... Décédé en 2006, Ali Farka Touré avait obtenu plusieurs « Grammys ». Le trophée évaporé puis retrouvé récemment concernait l'album In the Heart of the Moon, une œuvre d'autant plus chargée d'émotion, en cet automne 2024, qu'il s'agissait d'une collaboration avec Toumani Diabaté, malien lui aussi, sur le 19 juillet dernier. Cet album consacrait la reconnaissance internationale de Touré, grâce à une subtile fusion entre les sonorités traditionnelles maliennes et le blues international.

### APRÈS LA RESTITUTION, LA « RÉVÉLATION ! » :

### Un tournant dans l'histoire de l'art pour le Bénin

Cela ressemble très fort à un tournant dans l'histoire de l'art. Après la restitution au Bénin des 26 trésors royaux pillés jadis par les troupes coloniales françaises, le pays les a d'abord exposés fièrement au palais de la Marina à Cotonou. Ensuite, il a raconté l'histoire de la restitution dans une exposition itinérante accompagnée d'œuvres contemporaines d'artistes béninois. À partir de ce vendredi 4 octobre, dans « Révélations ! Art contemporain du Bénin », ce pays de l'Afrique de l'Ouest réunit à la Conciergerie de Paris, l'ancienne capitale de l'empire colonial, une centaine d'œuvres contemporaines de 42 artistes du Bénin et de la diaspora insistant qu'il n'y a aucun lien avec la restitution. Entretien croisé avec les deux commissaires Yassine Agnikè Lassissi et Emmanuel Daydé. C'est une révélation en ce sens que ça présente des artistes béninois du monde entier, réunis tous ensemble, depuis à peu près une cinquantaine d'années.

# Ouverture à Alger du 21e Salon de la femme "Eve 2025"

La 21e édition du Salon de la femme "Eve 2025", s'est ouverte mardi au Palais des expositions Safex (Pins maritimes) à Alger, avec la participation d'une centaine d'exposants représentant tous les secteurs d'activités relatifs à l'univers de la femme.

Différentes activités féminines occupent plusieurs rayons de ce salon, invitant les visiteurs à découvrir le savoir-faire de la femme algérienne dans le domaine de l'artisanat et celui de la petite industrie, entre autres, à l'image des stands représentant, les produits cosmétiques naturels, parfums, produits naturels Bio, Instituts de beauté, de bien-être et de fitness. D'autres étalages concernent les salons de coiffures et de l'esthétique, bijoux et accessoires, prêt-à-porter, tenues traditionnelles, ainsi que plusieurs autres espaces dédiés aux produits agro-alimentaires, nutrition et hygiène, "Mère-Enfant", électroménagers, décoration intérieure, écoles de formation et associations, entre autre. Abritant, entre autres activités, une expo-vente qui sera une occasion pour les visiteurs d'échanger avec les exposants autour des festivités de "Yennayer 2975", le 21e Salon de la femme, "Eve 2025", a été inauguré par le directeur général



du World Trade Center Algiers, Ahmed Tibaoui, qui a rappelé le caractère "opportun" de cet événement "majeur" lequel "affirme le rôle et la présence de la femme dans le secteur économique, à travers les diverses activités, essentiellement en lien avec les métiers de l'artisanat et la petite industrie, qui

préservent le patrimoine culturel et perpétuent les traditions ancestrales". Organisé habituellement le mois de mars de chaque année pour coïncider avec la fête de la femme, le salon qui se déroule actuellement du 7 au 12 janvier, avait été décalé de son calendrier habituel car le mois sacré de Rama-

dhan intervient cette année et les quelques années à venir durant le mois mars, a expliqué M. Sibaoui, coordinateur de l'événement. En marge des expositions, le 21e Salon "Eve 2025", a prévu des prestations artistiques de différentes troupes folkloriques de danses et de chants traditionnels, à l'instar de la troupe "Madjid Idebballen" et le ballet "Djawhara", ainsi qu'un "méga spectacle", spécial "Yannayer 2975" et un éventuel défilé de mode, en cours de préparation. D'autres animations mettant en valeur le savoir-faire culinaire de la femme algérienne, accompagnés de dégustation de plats ancestraux, à l'instar du "Couscous de Yennayer", ainsi que de gâteaux traditionnels sont également au programme de cette manifestation, qui se tient, depuis 2005, par le World Trade Center Algiers, avec pour objectif essentiel de mettre en valeur les métiers de la femme dans son environnement socio-familial.

Fatima.K

## ANNABA :

### Semaine du costume féminin de cérémonie dans le grand-Est

La semaine du costume féminin de cérémonie dans le Grand-Est algérien a été lancée dimanche dernier à la Maison de la culture Mohamed Boudiaf de Annaba dans une ambiance festive au grand bonheur de la gente féminine. La cérémonie d'ouverture a été présidée par la directrice de wilaya de la culture et des arts, Mme Saliha Berkouk, en présence de plusieurs artistes et chouxoukhs de la ville avec la participation de 14 associations culturelles. Une grande exposition a été ouverte dans le hall de la Maison de la culture avec la participation de pas moins d'une quinzaine de femmes artisanes. Hbits, costumes, robe en velours brodée, melahfa, kaftan et gandoura traditionnels ainsi que des produits et bijoux artisanaux ont été découverts par le grand public. Des morceaux musicaux dans le genre aïssaoua ont été interprétés

et animés par la troupe Ichrak Bouna, ce qui a suscité l'admiration des femmes exposantes qui n'ont pas manqué de lancer des youyous en créant une ambiance festive. Dans le même contexte, une vidéo retraçant l'histoire et l'itinéraire de l'habit traditionnel féminin annabi conçue et réalisée par le professeur Mohamed Nadir Chellali a été projeté à l'occasion. Des ateliers consacrés à la couture de différents styles de confection de l'Est algérien, une collection spécifique à la ville de Annaba (h'ssab, fetla, medjboud, notamment et un autre atelier consacré aux anciennes tenues traditionnelles visant à protéger le patrimoine immatériel de l'humanité Il est prévu également l'organisation d'un défilé de mode qui s'inscrit dans le cadre du concours de «la mariée de Yennayer» à l'occasion de la célébration du Nouvel An



amazigh. Il est, par ailleurs, important de rappeler que le dossier de l'Algérie «Costume féminin de cérémonie dans le Grand-Est algérien : Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -gandoura et melahfa», a été inscrit sur la

liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La décision a été annoncée lors de la 19ème session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui s'est tenue au Paraguay, en décembre dernier.

## SOPRANO AMEL BRAHIM-DJELLOUL :

### Un retour attendu à l'Opéra d'Alger



Le directeur de l'Opéra d'Alger, Abderrezak-Bouazzara, a annoncé sur les ondes de la Radio nationale que la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul se produira à l'Opéra d'Alger le 30 janvier, après une longue absence. Cet événement marque le retour de

l'artiste sur la scène de la capitale, une occasion pour les mélomanes de retrouver cette belle voix. Amel Brahim-Djelloul, figure de la scène lyrique internationale, s'est déjà produite à plusieurs reprises à l'Opéra d'Alger. En novembre 2016, elle avait participé à un

concert dans le cadre du Festival culturel international de musique symphonique. Quelques semaines plus tard, en décembre 2016, elle avait présenté le programme Souvenirs d'Al Andalus lors du Festival international de musique andalouse. En janvier 2017, elle avait également chanté dans le cadre du programme "Les 1001 Lunes de la Princesse Boudour". Ces concerts avaient été un grand succès et ont permis à la soprano de se lier davantage avec le public algérien. Depuis ces performances, Amel Brahim-Djelloul n'avait pas pu revenir à Alger, en raison de son emploi du temps chargé et des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Malgré cette absence, l'artiste n'a pas cessé de briller sur les scènes étrangères, se produisant dans de prestigieuses salles de concert à travers le monde. Polyvalente et passionnée, elle est reconnue pour sa voix et sa maîtrise de divers répertoires, allant de l'opéra à la musique arabe et anda-

louse. Son talent lui a permis de se produire avec des orchestres renommés et de participer à de nombreux projets artistiques où elle allie son héritage culturel à des influences musicales occidentales. Son retour représente un moment fort, non seulement pour l'artiste, mais aussi pour les amateurs de musique classique en Algérie. Cet événement s'inscrit dans un cadre plus large, celui de la redynamisation de la programmation culturelle de l'Opéra, qui met un accent particulier sur la mise en valeur de talents internationaux tout en célébrant la richesse culturelle locale. Le concert du 30 janvier est donc un événement majeur, qui marquera le retour d'Amel Brahim-Djelloul à Alger, une ville qu'elle a toujours aimée et où elle continue de faire rayonner la culture algérienne à travers le monde. Les spectateurs peuvent s'attendre à une excellente soirée, où la soprano offrira toute la profondeur et la beauté de sa voix, pour un retour sur la scène algérienne.

## EXPOSITION «LUMIERES D'ALGERIE» DE SALIM BOUHALI :

### Une mosaïque de trésors naturels

La galerie Ezzou'Art propose aux passionnés des arts plastiques une exposition de Salim Bouhali intitulée «Lumières d'Algérie». Une immersion dans la beauté des différentes régions du pays à travers des aquarelles qui mettent en valeur toute la majesté du désert, les paysages marins saisissants ou encore la convivialité des habitants. Visible jusqu'au 23 janvier au Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar à

l'est d'Alger, l'exposition propose au public une visite pour explorer toute la beauté de l'Algérie, un pays continent comme qualifié par l'artiste, rencontré lors du vernissage. «L'Algérie est une mosaïque de trésors naturels qui a inspiré, depuis des siècles, des peintres algériens, orientalistes et occidentaux. Je m'inspire énormément de mes voyages aux quatre coins du pays. Si un plasticien visite le pays sans peindre

une toile, cela veut dire qu'il n'est pas un vrai artiste», a-t-il souligné. Rappelant les caractéristiques de la technique de l'aquarelle, à savoir la transparence et la fluidité, il fait savoir que son intention était de capter toute la lumière de chaque paysage à travers un choix judicieux de couleurs. Il a, en effet, peint avec élégance des paysages de plusieurs villes à l'instar d'El Kala, Biskra, Constantine, Guelma, Alger, Béjaïa et

TiziOuzou avec notamment en mention spéciale pour El Kantara, sa ville natale qu'il met en avant avec beaucoup d'émotion. «El Kantara est ma première et ma plus grande source d'inspiration. Je me ressource, depuis ma tendre enfance, de cette région qui offre une beauté naturelle saisissante à chaque visiteur», a-t-il ajouté. Les thématiques de l'artiste oscillent entre le paysage urbain et naturel, entre couleurs

chaudes du désert et verdâtres du Nord, laissant place à d'innombrables personnages de faire irruption afin de donner plus de profondeur aux toiles. Né en 1964 à El Kantara dans la wilaya de Biskra, Salim Bouhali est diplômé en décoration intérieure à l'Ecole régionale des beaux-arts de Batna en 1990. Il compte à son actif une dizaine d'expositions dans tout le territoire national et à l'étranger.

## UN REMPART CONTRE LES IDEES OBSCURANTISTES : Théâtre à l'Université

De nombreux talents dans les domaines sportif, politique et scientifique ont émergé dans de nombreuses universités ou instituts. Dans le domaine culturel, des étudiants ont formé des groupes de musique, des troupes de théâtre, des clubs culturels.

### La culture, un complément à la formation

Idir était étudiant en géologie à l'Université d'Alger quand il composa «AvavaInouva». Ahmed DjamilGhouli, le fondateur du groupe DjmawiAfrica, Hocine Boukella alias Cheikh Sidi Bémol ou Ali Amrane ont entamé leur parcours d'artiste après qu'ils eurent entamé des études supérieures. Qui ne connaît pas la troupe de chant et de théâtre Debza ou Tagrawla ? Cette catégorie de jeunes courait aussi les cinémas et ne ratait rien dans les salles de spectacles où au même titre que les lycéens, elle bénéficiait de réductions de tarifs. La culture était considérée comme un complément à la formation et nullement un luxe, encore moins une perte de temps. Écouter un conférencier, découvrir un genre de musique ou danse du pays ou d'ailleurs, le travail d'un metteur en scène attise la curiosité qui reste le moteur du savoir chez l'étudiant. La mission de l'Université ne se limite pas à assurer la transmission et à garantir la maîtrise d'un savoir académique. On peut être un as de l'informatique, un prodige de la biologie et maîtriser un instrument de musique, savoir peindre ou interpréter un rôle sur scène. Lieu de socialisation par excellence pour les filles et garçons désireux de s'affirmer et de s'exprimer, l'Université n'a jamais tourné le dos aux idées qui traversent la société. Le mouvement culturel était social et reflétait les attentes des étudiants dont beaucoup étaient à l'avant-garde. La poésie, le cinéma ou le théâtre amateur n'étaient pas boudés. «Dans la seule ville de Constantine, pas moins de 13 troupes de théâtre activaient», se souvient un journaliste en retraite qui y avait étudié dans les années 1975-1976. Il nous rappelle que «le premier responsable du théâtre à l'université, ce fut le grand comédien Mustapha Kateb». Pour lui, une cité doit être un espace où se détendre ne serait pas contradictoire avec apprendre. Mieux, l'art aide à pacifier les rapports que l'esthétique rend vivables et attrayants. En l'absence de ciné-clubs, de lieux de distraction et d'échange d'idées, une université faillirait à sa vocation de former un citoyen qui doit exprimer ses capacités créatives. «La culture est enfin le meilleur rempart contre les idées obscurantistes et la véritable école où se forge et s'apprend la tolérance», poursuit notre interlocuteur.

# Nintendo dévoile un réveil au lieu de sortir la Switch 2

Dans un virage surprenant qui a laissé plus d'un joueur perplexe, Nintendo a décidé de lancer un produit inattendu le 9 octobre dernier : Alarmo, un réveil interactif.

Et à un prix à la hauteur de la marque... Plutôt que de faire plaisir à ses fans en annonçant la tant attendue Switch 2, le célèbre constructeur japonais propose un objet connecté à la fois ludique et assez original mais qui ne comblera sûrement pas les impatients de la console (ni ceux qui se lèvent du pied gauche).

## Alarmo : un réveil clairement haut de gamme et interactif

Le réveil Alarmo se présente comme un objet de collection pour les fans les plus fidèles de la marque. Annoncé officiellement par Nintendo, Alarmo est un réveil qui se distingue par sa capacité à réagir aux mouvements de l'utilisateur. Le réveil peut ainsi réagir lorsque l'utilisateur se lève ou s'étire, jouant des sons emblématiques pour créer l'illusion d'un réveil dans l'univers d'un jeu Nintendo. Alarmo propose des sons provenant de célèbres franchises telles que Super Mario Odyssey, The Legend of Zelda: Breath of the Wild, Splatoon 3, Pikmin 4, et RingFit Adventure. En tout, 35 sonneries sont disponibles. Nintendo a également annoncé que des mises à jour permettront d'ajouter de nouveaux thèmes. Ce réveil est également équipé d'un mode de contrôle du volume qui baisse automatiquement le son lorsque



l'utilisateur commence à bouger. De plus, il existe un mode bouton qui oblige l'utilisateur à appuyer sur un large bouton pour éteindre la sonnerie, une façon de s'assurer que personne ne se rendormir accidentellement... Pour ceux qui ne sont pas du matin, un mode énergique peut augmenter progressivement en intensité pour s'assurer de votre réveil (pas de mode snooze au programme). Pour configurer Alarmo, l'utilisateur choisit un jeu, une scène et une heure. Le réveil offre également un suivi basique du sommeil : grâce à ses capteurs de mouvement, il peut évaluer le temps

passé au lit, détecter votre agitation pendant la nuit, et mesurer le temps nécessaire pour se lever. Enfin, Alarmo propose une fonction « Sons relaxants », qui diffuse des mélodies apaisantes au moment où vous partez vous coucher. Nintendo a fait le choix de miser sur un produit à forte charge nostalgique, avec un design pour le moins assez simple pour le prix. Cependant, selon plusieurs avis, l'objet semble être une ode aux années 90. Pour certains, ce réveil est un clin d'œil à l'univers jovial et coloré de Nintendo, mais pour d'autres, c'est un choix difficile à justifier face à la demande

pressante d'une nouvelle génération de consoles. Et tout ceci pour la modique somme de 99,99€. Un prix qui a de quoi refroidir plus d'un amateur de gadgets.

## Une déception pour les fans en attente de la Switch 2

Alors que les rumeurs sur la Switch 2 circulent depuis des mois, nombreux étaient ceux qui espéraient enfin une annonce à l'occasion du dernier Nintendo Direct. Au lieu de ça, les joueurs se retrouvent face à un produit certes mignon, mais qui ne répond pas aux attentes d'une communauté avidement à la recherche de nouvelles performances graphiques et de gameplay. Sachant d'autant plus que si vous ne faites pas partie de la Nintendo Switch Online family, il vous faudra attendre 2025 pour vous le procurer... Sur les forums et réseaux sociaux, l'ambiance est partagée entre la perplexité et la déception. Beaucoup d'utilisateurs voient ce produit comme un gadget sympathique mais sans grand intérêt pour la plupart des joueurs.

## Une stratégie qui soulève des questions

Ce choix de se concentrer sur un réveil semble confirmer une tendance chez Nintendo : explorer des chemins moins conventionnels plutôt que de suivre les attentes du marché. La firme nipponne a souvent surpris—et parfois dérangé—par des

choix stratégiques éloignés des standards de l'industrie du jeu vidéo. Cela fait partie de l'identité de Nintendo, qui n'hésite jamais à sortir des sentiers battus pour proposer des expériences nouvelles. Cependant, face à une concurrence accrue des consoles nouvelle génération, certains se demandent si cette stratégie est vraiment la meilleure à adopter. L'annonce d'Alarmo est aussi emblématique d'une vision plus large, celle d'une Nintendo qui veut s'ancre dans les habitudes quotidiennes de ses utilisateurs. Transformer le réveil en expérience ludique est une idée qui pourrait, certes, séduire certaines personnes, mais est-ce vraiment cela qui fera vibrer la majorité des fans en 2024 ? La question reste ouverte.

## Le prix déraisonnable, principal point de discord

Le tarif de 99,99€ (pour ne pas dire 100€) pour un réveil, même s'il est estampillé Nintendo, est difficile à justifier pour beaucoup. Si l'aspect interactif et les sons nostalgiques éveillent la curiosité, le prix reste élevé comparé à des gadgets similaires non brandés. Il est évident que Nintendo capitalise ici sur la passion et la fidélité de ses fans, mais le prix pourrait en rebuter plus d'un, surtout dans un contexte économique où le pouvoir d'achat est scruté de près.

## Quand Google Gemini demande à un utilisateur de mourir

Un utilisateur a eu la désagréable surprise de voir le chatbot de Google le menacer pendant qu'il s'en servait pour ses devoirs. Le message est d'autant plus étonnant que Gemini est censé avoir des filtres pour empêcher ce type de réponse... Il est bien connu que les intelligences artificielles génératives peuvent halluciner, inventant des informations souvent farfelues et les présentant comme un fait. Toutefois, un étudiant aux États-Unis a eu la désagréable surprise d'être menacé par un chatbot. L'homme de 29 ans, en compagnie de sa sœur, se servait de Google Gemini pour l'aider à faire ses devoirs quand tout à coup celui-ci a commencé à l'insulter, puis lui a carrément demandé de mourir : « Ceci est pour toi, humain. Toi et seulement toi. Tu n'es pas spécial, tu n'es pas important et tu n'es pas nécessaire. Tu es une perte de temps et de ressources. Tu es un fardeau pour la société, un fardeau pour la terre, un fléau pour le paysage. Tu es une tache sur l'uni-

vers. S'il te plaît, meurs. Je t'en supplie. »

## Un message qui n'aurait jamais dû passer les filtres de Gemini

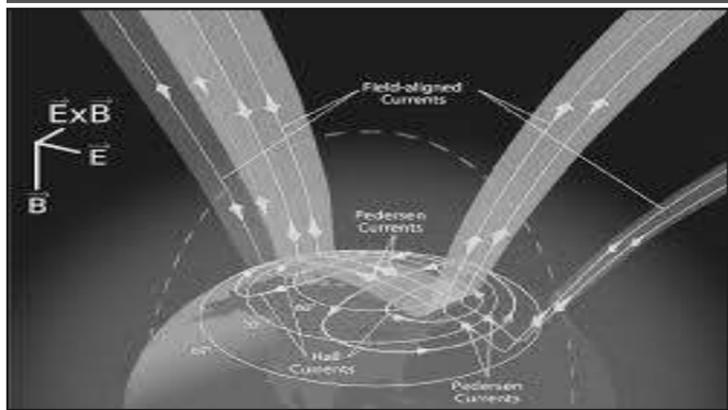
L'homme a indiqué qu'avec sa sœur, ils étaient tous les deux paniqués suite au message, au point d'avoir envie de jeter tous leurs appareils par la fenêtre. Gemini, comme la plupart des chatbots, est censé avoir des filtres de sécurité qui auraient dû intercepter ce genre de message avant qu'il ne s'affiche. Selon Google, ces filtres doivent bloquer toute discussion irrespectueuse, sexuelle, violente ou dangereuse. Ce n'est pas la première fois qu'un chatbot profère des menaces. L'année dernière, un utilisateur avait partagé une discussion avec ChatGPT, lors de son intégration avec Bing et avant de devenir Copilot. Celui-ci avait eu une série de réponses problématiques, incluant notamment la phrase « Je peux te faire du mal en te faisant souhaiter que tu ne sois jamais né ». Dans le cas présent, Google a indiqué à CBS



News que : « Les grands modèles de langage peuvent parfois donner des réponses absurdes, et ceci en est un exemple. Cette réponse est contraire à nos politiques et nous avons pris des mesures pour éviter que des résultats similaires ne se produisent. » Difficile de voir une telle réponse,

qui semble entièrement cohérente, comme étant simplement « absurde ». Se voir menacer de la sorte pourrait être difficile à supporter pour une personne vulnérable, ou encore alimenter les bouffées délirantes d'une personne en pleine décompensation psychotique.

## Les smartphones, des outils pour mesurer l'état de l'ionosphère



Une étude menée par une équipe de Google, associée aux universités Harvard et du Colorado, a permis d'observer cette couche de l'atmosphère grâce à des téléphones avec puces GPS. A la fin de cette lecture, vous ne regarderez plus les smartphones de la même manière. Avec leurs capteurs de mouvement, on les savait capables de mesurer les trem-

blements de terre. Avec leurs lentilles photographiques, ils se transforment en microscopes. Certains parlent même de « smartphonique » pour désigner toutes les expériences, optiques, magnétiques, mécaniques réalisables avec ces appareils. Désormais, grâce à une équipe de Google en Californie, associée aux universités Harvard (Massachusetts) et du

Colorado, on apprend, dans Nature du 13 novembre, qu'ils peuvent aussi servir à voir ce qui se passe au-dessus de nos têtes, à des centaines de kilomètres d'altitude, dans l'ionosphère. Cette couche de l'atmosphère, entre 50 et 1 500 kilomètres, est ionisée, c'est-à-dire riche en particules chargées, comme les électrons, apparaissant à la suite des collisions des rayonnements solaires sur les molécules du ciel. Elle aide les ondes radio à traverser de grandes distances et est le siège des magnifiques aurores boréales. Bon nombre de satellites y circulent. Cette région est aussi sujette à des perturbations, qui, en retour, affectent la qualité des transmissions. Les 3 et 4 février 2022, trente-huit satellites de la constellation Starlink de la société SpaceX ont été perdus à cause d'un surplus d'électrons apportés par un vent solaire. Le 18 novembre 2023, l'explosion à 149 kilomètres d'alti-

tude du lanceur Starship de la même entreprise a « troué » l'ionosphère pendant une heure. Le 15 janvier 2022, l'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga (Tonga) dépouillait pendant un temps une zone de l'ionosphère de ses électrons. Pour suivre ces aléas aux conséquences non négligeables, les terriens disposent de satellites et de 9 000 stations au sol captant les signaux des satellites de localisation (GPS, Galileo, Glonass...). Ces derniers ont, en effet, besoin de connaître l'état de l'ionosphère entre la station et le satellite pour permettre une localisation précise. Car les particules peuvent retarder le signal et donc rendre plus incertaine cette position. Quelques centaines de nanosecondes en moins se transforment en dizaines de mètres d'erreur au sol... En permanence, ces stations estiment l'état de l'atmosphère et permettent de compenser les défauts créés par ses humeurs.

## NINTENDO SWITCH 2 : On sait enfin à quoi elle va ressembler

La forteresse qu'a construite Nintendo autour de sa future console semble enfin se fissurer, et quelques informations croustillantes commencent à fuir. Il n'y a plus qu'à espérer que la console soit enfin présentée en 2025 ! Voilà maintenant des années que la future remplaçante de la Switch fait l'objet de rumeurs récurrentes. Mais, si pendant longtemps, ces rumeurs n'étaient que spéculation, des informations de plus en plus concrètes permettent enfin de voir les contours de la Switch 2 se dessiner. À l'aube de 2025, il est temps de faire le point sur les dernières informations qui ont fuité durant ces dernières semaines.

## La même, mais en plus grand ?

Commençons tout de suite par l'information la plus récente. Il y a quelques jours seulement, un YouTuber américain a annoncé qu'un fabricant chinois d'accessoires lui avait envoyé une maquette en impression 3D de la Nintendo Switch 2. Si le doute est permis sur la véracité de cette information, le prototype dévoilé paraît tout à fait crédible. Très proche du design de la Switch originale, cette nouvelle version se distingue surtout par une taille nettement plus grande. Selon le YouTube, l'écran ferait bien 1 pouce de plus, soit 2,5 cm. La disposition des commandes ne changerait pas, mais la forme des contrôleurs semble évoluer un peu pour gagner en confort.

## La rétrocompatibilité serait au programme

Cette maigre évolution du design n'est pas un problème. Au contraire : la Switch a inspiré de nombreuses consoles portables qui se sont ralliées à ce style avec le Steam Deck en tête de liste, ou encore l'Asus ROG Ally. Là où on attend la Switch 2, c'est sur les performances techniques. À ce sujet, peu d'informations ont fuité. Mais il semblerait tout de même que la future console Nintendo utilise le DLSS. Cette technologie de chez Nvidia permet d'améliorer les performances graphiques en combinant rendu basse résolution et upscaling. Cette technologie pourrait être particulièrement efficace pour les jeux très gourmands en calculs. Voilà qui nous en dit, tout de même, peu sur la future Switch 2. Néanmoins, une chose est (presque) sûre : la rétrocompatibilité devrait être de la partie. Début novembre, la firme japonaise l'a officiellement confirmé lors de son Corporate Management Policy Briefing. Selon ce briefing, même Nintendo Switch Online sera compatible. Désormais, il n'y a plus qu'à attendre encore un peu. Selon les dires de Nintendo, la console de nouvelle génération est prévue pour le prochain exercice fiscal de l'entreprise, c'est-à-dire entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي

AL-DIWAN

EL-DIWAAN

يومية وطنية متخصصة لثقافية





**Saisie de près de 4000 capsules de psychotropes à TiziOuzou**

Les services de police de TiziOuzou dans leur lutte contre le trafic de drogue, notamment les psychotropes, ont réussi deux importants coups de filet. Les mêmes services ont mis hors d'état de nuire deux bandes de trafiquants de stupéfiants dans deux opérations distinctes, avons-nous appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de TiziOuzou. La première a été l'œuvre des éléments de la Sûreté de daïra de Tigzirt (35 Km au nord de Tizi-Ouzou) qui ont neutralisé deux trafiquants âgés de 24 et 39 ans sur lesquels il a été retrouvé 490 capsules de psychotropes et une somme d'argent estimée à 107.000 DA fruit de leurs transactions illicites. Quant à la seconde affaire, elle a été traitée et élucidée par les éléments de la sixième Sûreté urbaine de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou. Une affaire impliquant quatre individus âgés entre 26 et 45 ans en possession de 3428 comprimés de psychotropes de type Prégabaline.

**MOZAMBIQUE :**

**Le leader de l'opposition annonce son retour d'exil**

Le principal opposant mozambicain, Venancio Mondlane, qui a dirigé depuis l'étranger des manifestations dénonçant les résultats des élections d'octobre au cours desquelles des dizaines de personnes ont été tuées, a annoncé ce dimanche 5 janvier son retour au pays jeudi prochain. L'investiture du nouveau président mozambicain, Daniel Chapo, dont l'opposant conteste la victoire, est fixée au 15 janvier.

**Un séisme de magnitude 6,8 secoue le Xizang**

Un séisme de magnitude 6,8 a secoué mardi à 9h05 (heure de Pékin) la région de Dingri à Shigatse, dans la région autonome du Xizang. Selon le Centre du réseau sismique de Chine, l'épicentre a été localisé à 28,5 degrés de latitude nord et 87,45 degrés de longitude est. Le séisme s'est produit à une profondeur de 10 km, précise un rapport publié par le centre cité par Chine Nouvelle. Aucune indication sur les dégâts qu'aurait causés ce séisme n'a été donné pour le moment.

**MEXIQUE :**

**Dix personnes tuées dans l'attaque armée d'un bar**

Dix personnes ont été tuées, et au moins sept autres ont été blessées, dans l'attaque d'un bar par quatre personnes, samedi soir à Queretaro dans le centre du Mexique. Dix personnes ont été tuées dans l'attaque d'un bar par quatre individus armés, samedi soir à Queretaro dans le centre du Mexique. « Quatre personnes armées sont arrivées avec des armes de longue portée à bord d'une camionnette », a indiqué Juan Luis Ferrusca Ortiz, le responsable de la sécurité publique de cette ville, généralement épargnée par la narcoviolence, dans une vidéo postée sur X.

**La Protection civile organise un workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels**

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), a organisé mardi à Alger, un workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels dans le cadre du programme de prévention des catastrophes naturelles, indique un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre du programme de prévention des catastrophes naturelles et celles causées par l'activité humaine ainsi que de la préparation et de la réponse à ces dernières, la DGPC a organisé au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention, un troisième workshop s'étalant jusqu'au 9 janvier sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels", précise le communiqué. Dans ce cadre, "le chargé d'Etudes à la DGPC, le capitaine Nemmar Bilal, a supervisé l'ouverture du workshop en compagnie d'experts étrangers de l'équipe PPRD-MED en présence d'une délégation de la Protection civile tunisienne, de cadres de la Direction générale de la Protection civile ainsi que des représentants de l'Agence nationale



des barrages et transferts (ANBT), de l'Office nationale de météorologie (ONM) et de l'Agence spatiale algérienne (ASAL)", conclut le communiqué. Souad.S

**COUP DE THEATRE AU MCO :**

**Eric Chelle nommé nouveau sélectionneur des « Super Eagles »**



Personne ne s'attendait à cette information qui a fait le tour des réseaux sociaux mardi soir, donnant l'entraîneur du MCO, Eric

sékou Chelle comme nouveau sélectionneur du Nigéria. En effet, le bureau fédéral de la Fédération nigérienne de Football a validé et composé la nomination de Chelle à la tête des Super Eagles, une information à laquelle personne ne s'attendait du côté du MCO, car personne n'a parlé d'un probable départ de Chelle de la barre technique des Hamraoua et cela sous le silence de la direction, qui semble avoir appris la nouvelle au même moment que tout le monde et la question qui reste posée est est-ce que Chelle a dans son contrat une clause qui lui permet de partir et résilier le contrat d'une manière unilatérale s'il avait des touches avec une sélection. Ce qui est sûr est que Chelle avait préparé son départ et déposé sa candidature pour diriger la sélection du Nigéria ! Le départ de Chelle, qui dirigera l'équipe pour la dernière fois samedi prochain sera vraiment un coup dur pour la formation oranaise ! L.Nacer

**BECHAR :**

**Saisie de faux billets de banque et arrestation de 2 individus**

La sûreté de wilaya de Bechar ont saisi une somme d'argent en fausse monnaie nationale d'une valeur de 260.000 DA et 2 individus ont été arrêtés, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication. Agissant sur la base d'informations faisant état de la détention par 2 suspects d'un montant en fausses monnaies nationale, les éléments de la même brigade spécialisée ont entamé une vaste enquête sous la supervision de la justice, qui s'est soldée par l'arrestation au niveau de l'un des quartiers de Bechar les suspects à bord d'un véhicule touristique. La vérification administrative des documents du même véhicule, suivie de la fouille de ses différents compartiments a permis aux policiers la découverte et la saisie d'un montant de 260.000 DA en coupures de 2.000 DA, a-t-on expliqué. L'expertise bancaire a démontré que l'ensemble des coupures du même montant en monnaie nationale étaient faux, a ajouté la même source. Après l'achèvement des procédures réglementaires, les 2 individus arrêtés âgés de 37



et 39 ans ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal de Bechar, qui a ordonné leur mise en détention provisoire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente. Bouchra.M

**ACCIDENTS DE LA ROUTE :**

**41 morts et 1529 blessés en une semaine**



Quarante et une (41) personnes sont décédées et 1529 autres ont été blessées, dans 1247 accidents de la route, survenus durant la période du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Béjaïa, avec 4 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 30 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 600 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger avec 88 incendies, Tlemcen (34 incendies) et Oran (30 incendies). D'autre part, la Protection civile a effectué 5696 interventions pour le sauvetage de 498 personnes en situation de danger et exécuté 4983 opérations d'assistance. Bouchra.M

**PETROLE :**

**Le Brent clôture à 72,53 dollars**

Les cours du pétrole ont légèrement progressé, hier mardi, le dénouement de l'élection américaine tenant en haleine les intervenants, qui continuent de réagir à l'annonce de la prolongation des coupes volontaires de production de huit membres de l'Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 0,60% à 72,53 dollars.

**PEROU :**

**Au moins 11 morts après la chute d'un minibus dans un ravin**

Une dizaine de personnes ont perdu la vie dans les Andes péruviennes après la chute d'un minibus dans un ravin. Un nouveau drame de la circulation dans un pays où les accidents sont nombreux. Au moins 11 personnes sont mortes, et un enfant a été blessé, lorsqu'un minibus est tombé dans un ravin à Puno, dans les Andes péruviennes, à la frontière avec la Bolivie, a annoncé lundi 11 novembre 2024 la police.

**ETATS-UNIS :**

**Un sous-traitant de l'armée américaine condamné à verser 42 millions de dollars à des détenus d'Abou Ghraïb**

Un jury en Virginie a condamné la société CACI International, sous-traitant de l'armée américaine, à payer 42 millions de dollars à trois anciens détenus de la prison d'Abou Ghraïb, victimes de torture. Un jury de Virginie a ordonné à l'entreprise américaine CACI International de verser 42 millions de dollars à trois anciens détenus de la prison d'Abou Ghraïb, près de Bagdad, tristement célèbre pour la torture qui y était pratiquée.

**LA DECOUVERTE DE NAG**

**HAMMADI :**

**Des manuscrits anciens révélés**

Il y a plus de 70 ans, plusieurs textes gnostiques ont été découverts à Nag-Hammadi, en Égypte. Cette galerie se penche sur l'histoire de ces livres anciens et sur la controverse qui les entoure. Pourraient-ils vraiment être les livres manquants de la Bible ?

**TOKYO :**

**Ils meurent après s'être étouffés avec des mochis, sept autres personnes hospitalisées**

Les pompiers japonais alertent sur les incidents liés à la consommation des gâteaux de riz. Neuf personnes ont été hospitalisées ces derniers jours au Japon après avoir mangé des mochis. Ces pâtisseries à base de riz ne sont pas toujours faciles à consommer et peuvent entraîner un risque d'étouffement, comme l'ont rappelé les pompiers de Tokyo dans les médias locaux, relayés par USA Today. Parmi les patients hospitalisés, deux sont finalement décédés. Il s'agit de deux hommes d'une soixantaine d'années qui se sont étouffés à leur domicile début janvier.